

LE JOURNAL DE METZ

« La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude. » VAUVENARGUES.

Le Journal paraît tous les jours.
Les lettres et renseignements doivent être adressés au bureau
de rédaction situé à Metz, place d'Austerlitz, 10.

METZ
10, place d'Austerlitz, 10

Abonnements UN MOIS 2^f 50
UNE QUINZAINE 1 25
UN NUMÉRO > 10

METZ, le 13 Septembre 1870.

DOCUMENTS OFFICIELS

Nous recevons de la Préfecture la note suivante relative à l'ouverture de la chasse :

Metz, le 12 Septembre 1870.

Nous sommes informé qu'un arrêté préfectoral a ouvert la chasse, tant au bois qu'en plaine, dans le département de la Moselle. Seulement cet arrêté n'a pu être publié dans les communes, parce que les communications se trouvent interceptées.

Du reste, le document en question n'apporte aucune modification à celui de l'année précédente, et la chasse aux petits oiseaux est autorisée jusqu'au 15 novembre, aux mêmes conditions qu'en 1869.

Nous publierons, ce soir, une nouvelle édition.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

DU JOURNAL DE METZ

Le temps s'est définitivement mis au beau depuis trois jours et d'énormes flaque d'eau attendent seules encore l'ouragan furieux qui s'est abattu sur nous la semaine dernière.

Aussi tout a changé d'aspect dans les camps qui nous environnent ; les chevaux hennissent à leur attache et secouent leurs crinières ; les tentes sont ouvertes, les soldats courent aux fontaines voisines et se font blanchisseuses ou se promènent par groupe devant leurs fusils enlacés en faisceaux. De divers côtés, on entend retentir les accords d'une musique joyeuse que parfois les voix accompagnent, répétant les gais refrains des chansons populaires ; les chemises, les bas, les mouchoirs sont accrochés de côtés et d'autres, les cuisines fument, les gamelles se remplissent.

Rien n'est plus étrange, plus pittoresque, plus réjouissant à la fois, que de voir tout ce que produisent, sur les misères de la vie humaine, quelques heures de soleil. Toutes les voix semblent l'appeler, tous les visages lui sourient. On oublie vite sous ses rayons bienfaisants les souffrances et les épreuves : « Le passé est un squelette que le présent couvre bientôt d'un manteau d'or, » disent les Arabes.

Les ponts élevés sur chevalets par les Prussiens, sur la Moselle, ont été rompus par la crue de cette rivière. Des planches et des poutrelles ayant servi, sans aucun doute, à la construction du tablier de ces ponts, ont été aperçus à l'entrée du bras mort de cette rivière, à peu de distance du remblai de la ligne de Thionville.

Un nouveau ballon s'est élevé rapidement hier matin dans l'atmosphère. En peu d'instants, il est parvenu à une très-grande hauteur et a disparu dans la direction de l'Est.

Depuis quelques jours les communications entre Metz et les communes suburbaines sont devenues extrêmement difficiles. Des habitants de Vainy qui se trouvaient dans nos murs depuis deux jours, n'ont pu franchir les lignes françaises pour rentrer dans leur domicile.

Cette mesure, pour être tactive, n'en est pas moins excellente ; et personne, assurément, ne trouvera mauvais, dans les circonstances présentes, que l'autorité veille à sa plus stricte exécution.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons sur notre table les deux livres dont il est question ci-après et que nous avons lus avec l'intérêt qu'inspirent les œuvres de conscience et de talent. Le devoir nous portait, non moins que notre propre penchant, à en entretenir les lecteurs du *Courrier* : l'article suivant nous a prévenu dans l'accomplissement de cette tâche. En lui cédant ici la place, disons seulement aux amis de la liberté, aux amis de la saine culture des lettres, que ces deux ouvrages d'un ordre si élevé sont dignes de toute leur sympathie. A l'égard du politique vieillissant l'étude et dans les longues luttes de la pensée, le jeune et vaillant auteur de *l'Art et la Vie* a su mettre un remarquable talent d'écrivain au service de la plus pure des causes. C'est de lui, sans doute, et de M. Marc Dufraisse, qu'Alfred de Musset a pu dire :

Ton livre est ferme et franc, brave homme, il fait aimer.
Au milieu des bavards qui se font imprimer,
Des grands noms si connus dans la France est lassé,
Et de ce bruit honteux qui suit la pensée,
Il est d'aix de rêver avant de le fermer,
Ton livre, et de sentir tout son cœur s'animer.

F. BLANC.

Le *Courrier de la Moselle* du samedi 14 Septembre 1867 — numéro 111.

L'eau du bassin de la fontaine de la Source, à l'Esplanade, dans laquelle quelques-uns de nos blessés ont blanchi le linge à leur usage, est corrompue ; et son voisinage des tentes de l'ambulance établie sur la promenade pourrait être préjudiciable aux malades qu'elles abritent. Il serait peut-être utile que l'édilité prit les mesures nécessaires pour faire cesser cette cause d'insalubrité, que chacun a remarquée et s'étonne de voir subsister si longtemps.

G. R.

Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle.

M. le Maire de la ville de Metz a décidé que, pendant la durée du blocus, la Bibliothèque et les Musées de la ville seront constamment ouverts aux officiers et militaires convalescents qui viennent chaque jour y chercher des distractions utiles et sérieuses.

La Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, s'inspirant de cette pensée, a décidé que, tant que la situation actuelle se prolongerait, elle tiendrait une séance le jeudi de chaque semaine, à trois heures, dans la salle de lecture de la Bibliothèque.

Elle a l'honneur d'inviter spécialement les officiers et militaires blessés à assister à ces réunions, dans lesquelles seront traités particulièrement les sujets suivants :

- 1° Blocus et sièges supportés par Metz à différentes époques ;
- 2° Histoire de la Seille et de sa vallée ;
- 3° Histoire des villages illustrés par les dernières batailles de Metz (Borny, Gravelotte, Rezonville, Saint-Privat, Sainte-Barbe, etc.).

La première séance aura lieu jeudi prochain.

G. DE F.

Secrétaire perpétuel de la Société d'histoire et d'archéologie.

Lettre d'un bourgeois messin.

Monsieur,

Dans un de vos derniers articles, vous avez daubé les stratagèmes de l'Esplanade et les badauds chasseurs de canards.

Dussé-je passer pour un homme laborieusement occupé à ne rien faire, je dépose un instant ma canne, et je viens vous présenter quelques observations sur ce chapitre.

Sommes-nous donc si coupables, à votre avis, parce que nous disons de temps en temps notre petit mot sur les choses du jour ? Eh ! mon cher Monsieur, nous sommes payés, ou plutôt, nous payons pour cela !

Nous dressons des plans de campagne qui ne valent pas grand-chose ; d'accord. Mais du moins nos bêtises stratégiques ne font de mal à personne.

Vous insinuez que nous ignorons la géographie. Que faut-il en conclure ? — Que nous sommes bien de notre pays.

Vous prétendez que nous ne savons pas où passe le Rhin. — Ce que nous savons fort bien, c'est que, en 1794, dans presque tout son parcours, il passait en France !

Du haut de l'Esplanade, nous examinons les batteries prussiennes. — Croyez bien que nous nous priverions volontiers de ce spectacle, et que, le jour où nos artilleurs les auront démontées, nous ne serons pas les derniers à nous en réjouir !

Nous accueillons avec empressement les fausses nouvelles. — Qu'on nous en donne de vraies, et nous laisserons les fausses à qui les voudra !

Parlons sérieusement : ces papotages, comme vous les appelez, viennent d'un sentiment respectable. Nos préoccupations sont moins futiles que vous ne le supposez :

Étude Bibliographique.

Histoire du Droit de Guerre et de Paix, par M. MARC DUFRAISSE, ancien représentant du peuple (*). — *L'Art et la Vie*, par **, de Metz, deuxième série, *But et Emploi de la Vie* (**).

Ces deux livres viennent de paraître à l'instant : ils nous ont intéressés, et même passionnés à des titres et sous des réserves diverses. Pour aujourd'hui, à premier jet, nous voulons moins faire de chacun d'eux séparément une analyse, un compte rendu détaillé, que donner l'impression générale et l'enseignement profond sortis pour nous de leur comparaison.

Ne peut-on pas, d'abord, s'étonner du rapprochement de ces deux livres ? Leurs titres, leurs auteurs, leurs sujets paraissent, en effet, n'avoir aucuns rapports.

Le livre de M. Marc Dufraisse traite, à propos du décret du 22 mai 1790, cette importante question de savoir à qui des deux, ou du pouvoir exécutif, ou de la nation, appartient la prérogative de décider de la guerre et de la paix, l'auteur se plaçant tour-à-tour sur le terrain de l'histoire, des théories et de la législation.

Dans le second ouvrage, qui est la deuxième partie du traité de *l'Art et la Vie*, s'agit des plus grands problèmes de la philosophie et de la morale. L'auteur, cherchant le *But et l'Emploi de la Vie*, nous montre comment

(*) Paris, Armand le Chevalier, 61, rue Richelieu, 1867.
(**) Paris, Germer Baillière, 17, rue de l'École-de-Médecine, 1867.

elles ont la France pour objet ! Nous avons, nous aussi, nos angosses patriotiques, qui se traduisent comme elles peuvent.

Et depuis quand, s'il vous plaît, dans un pays de suffrage universel, le citoyen n'a-t-il plus le droit d'exposer ses idées, de raisonner sur ce qu'il voit, de critiquer même, si bon lui semble ? Le raisonnement fait quelquefois tort à la raison, j'en conviens ; mais il est mainte circonstance où l'on se trouverait bien d'avoir raisonné d'avantage.

Veuillez agréer, etc. UN BOURGEOIS MESSIN.
Pour copie conforme : A. JACQUET.

Le Cœur de Hjalmar

Une nuit claire, un vent glacé. La neige est rouge. Mille braves sont là qui dorment sans tombeaux, L'épée au poing, les yeux hagards. Pas un ne bouge. Au-dessus tourne et crié un vol de noirs corbeaux.

La lune froide verse au loin sa pâle flamme. Hjalmar se soulève entre les morts sanglants, Appuyé des deux mains au tronçon de sa lance. La pourpre du combat ruisselle de ses flancs.

— Holé ! quelqu'un a-t-il encore un peu d'haleine, Parmi tant de joyeux et robustes garçons, Qui rient ce matin et chantaient à voix pleine, Comme les merles dans l'épaisseur des buissons ?

Tous sont muets. Mon casque est rompu, mon armure Est trouée, et la hache a fait sauter ses clous. Mes yeux saignent. J'entends un immense murmure Pareil aux hurlements de la mer ou des loupes.

Viens par ici, corbeau, mon brave mangeur d'hommes, Ouvre-moi la poitrine avec ton bec de fer. Tu nous retrouveras demain tels que nous sommes. Porte mon cœur tout chaud à la fille d'Ylmer.

Dans Upsal, où les Jarls boivent la bonne bière, Et chantent, en beurrant les cruches d'or, en chœur, A tire d'aile volé, ô rôdeur de bruyère ! Cherche ma fiancée et porte-lui mon cœur.

Au sommet de la tour que hantent les corneilles, Tu la verras debout, blanche, aux longs cheveux noirs. Deux anneaux d'argent lui pendent aux oreilles, Et ses yeux sont plus clairs que l'astre des beaux soirs.

Va, sombre messager, dis-lui bien que je l'aime, Et que voici mon cœur. Elle reconnaîtra Qu'il est rouge et solide, et non tremblant et blême, Et la fille d'Ylmer, corbeau, te sourira !

Moi, je meurs. Mon esprit coule par vingt blessures. J'ai fait mon temps. Bavez, ô loupes, mon sang vermeil. Jeune, brave et fier, libre et sans flétrissures, Je vais m'asseoir parmi les dieux dans le soleil !

LECONTE DE LISLE.

Le Vétéran.

On le nommait l'Ancien. Il avait servi sous la première République. Il avait vu Jemmapes et Fleurus. Il avait été blessé à Waterloo. Il était avec ceux qu'on baptisa : les brigands de la Loire. Les jeunes du village venaient le faire babiller le soir à la veillée. Il leur disait ce qu'il avait vu et il avait vu beaucoup. Il leur racontait les guerres, les grandes guerres, et il parlait l'idiome du pays. Les paysans disaient qu'on lui avait bien coupé le fil et que c'était un savant, un brave homme et un batailleur.

L'année dernière, la veille du premier de l'an, Jean Revue nouvelle, livraison du 1^{er} janvier 1864. Reproduction interdite.

Lestou qui s'était battu en Crimée et dans la Baltique, et Pierre Quoqoreux, médaillé d'Italie, se mirent à la tête des gens du Sarret, et sur les quatre heures du soir ils arrivèrent chez l'Ancien. Son petit-ils leur dit qu'il était au labour, mais qu'il ne pouvait pas rentrer à rentrer, vu que la nuit tombait et que les heurts n'avaient rien mangé depuis onze heures de l'avant-midi.

An bout d'une demi-heure, on vit venir l'Ancien. Il était grand et maigre ; ses cheveux blancs tombaient sur ses tempes et par derrière, ils étaient attachés avec un ruban de soie noire, et la queue était encore fournie ; dépoilé par devant jusqu'à l'occiput, le crâne luisait comme un vieux marbre. Bien qu'il eût près de cent ans, il était droit comme un I, et son œil miroitait comme l'acier. Il marchait tenant d'une main le manche de la charrue et de l'autre l'aiguillon. Il avait le tablier de basane que portent les labourers du pays, et comme eux il était vêtu de *caïtz*. Lestou et Quoqoreux allèrent à lui, et après lui avoir, au nom de tons, souhaité la bonne année accompagnée d'une foule d'autres, ils lui présentèrent une branche de laurier fraîchement coupée. Cette branche le troubla un peu, il dit qu'il ne savait pas s'il devait la prendre, mais qu'il était bien content tout de même qu'on la lui eût offerte, et il invita tout le monde à boire un verre de piquette. Les gens du Sarret entrèrent dans la bordée, et bientôt, le verre à la main, ils burent à la santé de l'Ancien debout au milieu d'eux. Ils coururent triqué, lu et encore triqué. Lestou, qui s'était battu en Crimée, dit avec une honnêteté pleine de respect :

« Ah ça ! l'Ancien, contez-nous quelque chose, parlez-nous de quelque bataille ! »

L'Ancien répondit : « Je veux bien ! » Et sans quitter son tablier de basane, il alla prendre au-dessus du chevet d'un grand lit à baldaquin, un vieux casque bossué et un sabre de cavalerie. Ayant dégainé et mis le casque en tête, il dit :

« Ce jour-là, mes enfants, ils étaient au moins sept pour un. Le général nous dit qu'il fallait tout mourir, ou leur passer dessus. Nous aimions le général : il était si joli, si brave, si vaillant, le plus brave de tous. Nous répondimes : « Oui général. » Et le général dit : « Tant qu'elle vous aura, la patrie ne risquera rien ; faisons de notre mieux, et ça ira. » Nous répondimes : « Oui, général. » Nous aimions tous le général. Il n'y en avait pas un autre pareil à lui dans l'armée. Son cheval et lui c'étaient tout un. Il ne craignait rien, il sautait comme un lion ; il se moquait des balles et des boulets autant et même plus que de la pluie et des grêles. C'est-à-dire qu'en le voyant faire, nous avions tous du feu dans le sang. Et ce jour-là, avec son son esprit et son sabre, que toute l'armée avec la bifamotte et le canon. Nous regardâmes la bataille, la République fut contente. Et celui qui nous commandait, dit l'Ancien d'une voix religieuse et les yeux mouillés, c'était le général Marceau !

Le Directeur-Gérant, ALBERT COLLIGNON.

« Ceci d'ailleurs, — nous dit, d'un autre côté, l'auteur anonyme du second ouvrage, — est moins un livre qu'un homme qui pense et parle haut, et qui combat pour ce qu'il aime. Il a pour but de faire comprendre, de faire aimer l'Art et la Vie, afin de susciter, s'il est possible, des artistes et des citoyens. »

Quant à la façon de l'ouvrage, l'un nous fait cet aveu : « C'est que son livre s'est fait tout seul ; que depuis longtemps il a l'habitude d'écrire, sur un livre, sur des feuilles volantes, n'importe où, ses idées à mesure qu'elles lui viennent à l'esprit... » C'est ainsi qu'il a entassé pièce-mêle, ses idées, ses inventions, ses lectures ; qu'il a fait l'ébauche d'un ouvrage qui doit occuper sa vie tout entière : écrivant ce qu'il pense comme il le pense, un peu sans forme et sans régularité.

M. Marc-Dufraisse, en nous offrant son volume, qui résume les pensées et les convictions de sa vie, nous avait dit aussi, mais avec l'amertume et le sérieux dont il se compose, peu à peu, par le cours du temps, ainsi qu'une allusion sur les rives du fleuve par le cours de l'eau... »

Si l'un sourit joyeusement à l'avenir, l'autre, tourné vers le passé, « erre, — comme il le dit lui-même, — et mélancoliquement et sans but, parmi les ruines et les ombres. »

(La fin à demain.)

PROSPER GLATIGNY.

Metz. — Imp. de Ch. Thomis, rue Jurée, 1.

LE JOURNAL DE METZ

« La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude. » VAUVENARGUES.

Le Journal paraît tous les jours.
Les lettres et renseignements doivent être adressés au bureau
de rédaction situé à Metz, place d'Austerlitz, 10.

METZ
10, place d'Austerlitz, 10

Abonnements.....	UN MOIS.....	2 ^f 50
	UNE QUINZAINE.....	1 25
	UN NUMÉRO.....	> 10

METZ, ce 15 Septembre 1870.

En présence de la situation, et devant la nécessité d'un complet accord entre tous les citoyens, la Rédaction du Journal de Metz est unanime à vouloir écarter, pour le moment, tout dissentiment religieux, philosophique ou politique, afin de consacrer exclusivement ses efforts à la défense de notre ville, plus que jamais le boulevard de la France, et appelée, dans les graves circonstances où nous sommes, à s'illustrer aux yeux de l'Europe et de la postérité.

LA RÉDACTION.

DOCUMENTS OFFICIELS

Avis.

En présence de l'impression que la population de Metz a mis à livrer, à l'Administration de la Guerre, les denrées fourragères, le délai de versement de ces denrées, au magasin du Sautcy, est prorogé de deux jours. En conséquence, on recevra et on payera comptant, aux prix indiqués, toutes les denrées qui seront livrées le 14 et 15 septembre.

Metz, le 13 septembre 1870.

Le Général commandant supérieur la place de Metz.
Signé : L. COFFINNIERS.

Metz, 14 septembre 1870.

Le Conseil municipal a dû s'occuper hier, dans sa séance, d'une contestation existant entre la ville et un sieur Simonin, à l'occasion du bail qui lui avait été consenti d'un jardin situé à Sey; cette contestation, soumise au Tribunal de Metz, a été l'objet d'un jugement dont le Conseil a décidé qu'il y avait lieu d'interjeter appel, sur l'avis conforme de MM. Boulangé, Rémond et Schneider.

M. Bonchotte a rendu compte au Conseil des mesures prises et des renseignements recueillis par la Commission des subsistances; l'attention du Conseil a été principalement appelée sur le sel, la viande et le pain.

La source d'eau salée, située dans les mines, dont il résulte qu'il y a là, au point de vue de la préparation des aliments, une ressource très-sérieuse. L'Administration militaire s'en étant emparé, le Conseil a décidé qu'une demande serait faite dans le but d'obtenir un partage de ses produits. Un membre du Conseil, M. Ghin, s'est mis à la disposition de l'Administration pour préparer la fabrication de sel marin en traitant le carbonate de soude par l'acide chlorhydrique; une réquisition sera demandée dans ce but, et les chaudières des lavoirs seront organisés pour cette préparation, par M. Ghin et par M. l'architecte de la ville.

La viande de cheval a été, depuis quelque temps, l'objet d'un renchérissement anormal dont le Conseil s'est vivement préoccupé; on espère obtenir de l'Administration militaire la remise quotidienne d'un certain nombre de chevaux qui seront envoyés à l'abattoir, et par ce moyen, aussi bien que par une taxe de la viande, si elle devient nécessaire, ramener les cours à un taux plus normal que ceux qui existent aujourd'hui.

Enfin, en ce qui concerne le pain, la Commission a émis la pensée qu'il était utile de réunir, pour en régulariser la consommation et pour la répartir uniformément, toutes les céréales existant chez les commerçants et particuliers; le Conseil a partagé cet avis et décidé qu'il serait demandé au Général commandant supérieur de la place l'autorisation de requérir, au profit de la ville, au prix de 36 fr. les 100 kilog., tous ces blés, qui seront livrés à mesure des besoins de la population civile; il en sera de même des farines, qui seront payées de 48 à 50 fr. les 100 kilog.,

Extrait du Discours de Sainte-Beuve, prononcé au Sénat, dans la séance du 25 juin 1867, à propos des Bibliothèques populaires.

Nous vivons à une époque fort mêlée en tout genre, où les opinions les plus sincères peuvent être diamétralement opposées sur les questions les plus importantes; où le vrai, dans tout ce qui n'est pas matière de science, se distingue malaisément du faux, et où, même en se bornant à ce qui est de l'utilité politique, on peut hésiter entre différentes voies et différents moyens.

Que l'on vienne, dans une bibliothèque populaire, distribuer à des lecteurs luxuriants des aliments intellectuels, ou trop forts et d'une digestion intellectuelle difficile, ce n'est pas, vous le sentez bien, ce que je m'efforcerais de justifier; mais ce qui me paraît d'autre part excessif, injustifiable, c'est qu'on prenne occasion de ce qui peut être un fait controversable ou blâmable, pour venir afficher une sorte de jugement public et officiel d'ouvrages et de noms livrés à la dispute des hommes, établir contre eux une sorte de sentence définitive et sans appel, les frapper d'une note odieuse de censure, et instituer dans notre libre France une sorte d'Index des livres condamnés, comme à Rome. (Protestations.)

Dans cette suite de livres que vous confondez sous une même dénomination inlamante, je trouve Voltaire tout

suivant leurs qualités; enfin, le pain serait taxé à 0,46 le kilog., prix correspondant à ceux sus-indiqués de la farine et du blé.

METZ AU JOUR LE JOUR

Aucun document officiel n'est venu confirmer les tristes nouvelles mentionnées par la Gazette de la Croix. Voici d'ailleurs un fait qui montre assez quel degré de créance méritent les informations de source prussienne. Une personne qui arrive de Nancy, nous affirme avoir vu affichée sur les murs de cette ville une proclamation du roi Guillaume annonçant la prise de Metz!

Ce n'est pas la première fois que les Prussiens usent de pareils stratagèmes. En 1793, lorsque les soldats Républicains, sous les ordres de Kléber et d'Aubert Dubayet, étaient assiégés dans Mayence, les Prussiens avaient soin de leur faire parvenir des éditions spéciales de journaux Allemands, fabriqués tout exprès pour cet usage, dans lesquels on annonçait que les armées françaises étaient partout écrasées. Ces mensonges, on le sait, n'ébranlèrent en rien le courage des assiégés. La conduite des héroïques Mayençais nous trace notre devoir et nous servira d'exemple.

Il est facile maintenant de comprendre pourquoi les Prussiens se refusent à produire un journal français contenant les fâcheuses nouvelles données par la Gazette de la Croix.

A. J.

Le Blocus de Strasbourg.

Parmi les nouvelles plus ou moins hypothétiques que les alarmistes se plaisent à répandre chaque jour, il en est une au moins que nous ne saurions admettre. Strasbourg, disent les uns, est assiégé depuis plus d'un mois; les Prussiens ont tracé autour de la ville leur deuxième parallèle. D'autres annoncent que la capitale de l'Alsace a été bombardée, que la flèche de la cathédrale a été renversée. Il en est même qui vont plus loin. A les entendre, la ville aurait capitulé: après avoir brûlé leurs dernières cartouches, les habitants se seraient rendus sans conditions. Parmi ces bruits, il en est deux au moins que nous ne voulons ni ne pouvons relever. Une ville comme Strasbourg ne se rend pas après un mois de siège: une ville entourée d'une plaine immense, sans collines d'aucune espèce, ne peut être bombardée facilement. Quant au siège en lui-même, il suffit de connaître l'Alsace pour douter de la rapidité des opérations militaires de nos ennemis. Le sol, argileux, perméable, se prête difficilement, par un temps humide, à l'établissement des tranchées; bien plus, l'Il qui parcourt la ville du sud au nord-est, le canal de la Marne au Rhin qui coule vers le nord, les bras du Rhin qui la sillonnent au sud, permettent d'inonder en peu de jours tous les ouvrages avancés de la place. Nous n'ajoutons rien de plus. Pour qui connaît le caractère de la population alsacienne, il paraît presque impossible de croire que la défense de Strasbourg n'aura pas été acharnée. Nous espérons donc que ce bruit, comme beaucoup d'autres, ne repose sur aucun fondement: bientôt des nouvelles plus rassurantes viendront mettre un terme à toutes nos angoisses.

UN STRASBOURGEOIS.

Notre Devoir.

Des bruits de toute nature circulent en ville; aucun n'est appuyé sur une preuve absolue, irréfutable, ils nous viennent de source ennemie, partant suspecte. Admettons-les pour vrais; regardons le danger en face, puis retrçons en nous-mêmes et demandons à notre conscience quel est notre devoir.

Il est simple, il est un: repousser toute considération

politique, ne songer qu'à la patrie, rejeter toutes ces vaines qualifications que les partis se donnent et ne garder que le nom de Français.

Nous avons jusqu'ici partagé les souffrances de l'armée, partagé ses dangers; bourgeois et soldats n'ayons tous qu'une pensée, qu'un but: la résistance.

Ceux qui nous commandent peuvent compter sur nous, le courage des Messins grandira avec leurs souffrances; pour sauver le pays, pour lui donner le temps de se reformer, nous sommes prêts à tenir jusqu'à la dernière gorgousses et le dernier morceau de pain.

Que la France nous imite, et elle vaincra; si, par impossible, elle recule, eh bien! à nous, Messins, à vous, soldats nos compagnons, il restera du moins comme consolation d'avoir fait notre devoir et sauvé notre honneur.

G. R.

Nous demandons, avec le Courrier de la Moselle, à connaître la vérité tout entière.

« La réalité, qu'on le sache une fois pour toutes, ne nous effraie pas, nous autres messins, et notre résistance, notre dévouement au pays sauront croître avec le danger. »

Un officier d'infanterie, fait prisonnier à Spicheren, a été échangé ces jours derniers et ramené à Metz après avoir séjourné quelque temps à Sarrebruck, a eu entre les mains, à la date du 3 septembre, un journal français, le Journal des Débats. Voici, à peu près, ce que cet officier a retenu de sa lecture:

A cette époque, d'après le Journal des Débats, Paris procédait, dans le plus grand calme, à l'organisation de la défense.

Un comité parlementaire de défense, composé de dix membres, avait été nommé, mais il n'était nullement question de changement de gouvernement. Les forts venaient d'être armés de pièces de gros calibres, empruntées à l'armement de nos places maritimes.

Dans ce même numéro, on ne paraissait pas connaître encore à Paris l'issue des opérations du corps de Mac-Mahon, près de Sedan: les journaux prussiens, seulement, s'attribuaient la victoire dans les journées du 14 et du 18, à Borny et à Saint-Privat. La bataille de Gravelotte, nommée par eux, bataille de Mars-la-Tour, était regardée comme indécise.

Les puissances européennes avaient constitué une ligne des neutres et pris l'engagement de n'intervenir que simultanément: les suisses prussiens et allemands, d'autre part, signaient des adresses pour que la Prusse n'acceptât pas l'intervention de cette ligne.

Les Prussiens s'étaient déjà donné le luxe de nommer un gouverneur de la Lorraine, M. de Bonin, et un gouverneur de l'Alsace, membre de la famille de Bismarck et portant le même nom.

Trois corps d'armée, laissés d'abord, au début de la guerre, en Prusse, pour s'opposer à la descente d'un corps de débarquement sur les côtes de la mer du Nord, avaient été dirigés ensuite sur la France, et le roi avait décerné l'appel d'une réserve formée d'hommes de 35 à 45 ans.

Un télégramme non officiel avait annoncé à Sarrebruck la capitulation de Strasbourg; mais l'officier français n'en voulait rien croire, attendu que beaucoup de nouvelles du même genre avaient déjà été à sa connaissance démenties presque aussitôt après qu'elles avaient été publiées.

Courrier de la Moselle.

Par une lettre de Metz, en date du 12 Septembre 1870, M. Paul Bezanson, conseiller municipal, « en sa qualité de conseiller municipal et d'abonné au Journal de Metz » veut bien nous prier d'annoncer au public, « pour l'exactitude des faits, » qu'il a, dans ses attributions, non-

seulement l'École d'application, mais encore le Palais-de-Justice. » M. Paul Bezanson désire, en même temps, faire remarquer, « puisque l'occasion s'en présente et tous-jours pour l'exactitude des faits que, dans un de ses numéros précédents, le Journal de Metz, en donnant la composition du Conseil de recensement de la garde nationale, a omis d'y faire figurer son nom, bien qu'il s'y trouve cependant le troisième dans l'ordre du tableau. »

Mon cher Albert, vous trouverez ci-dessus, une histoire vraie, que je vous garantis et qui est — ma foi — très-originale.

Une des femmes les plus élégantes de la société messine a, parmi les blessés qu'elle soigne sous une tente de l'Esplanade, un soldat gravement atteint d'un éclat d'obus à la tête. — Depuis deux jours le malheureux va mieux, et la dame en arrivant lui demande avec gaieté: comment vous trouvez-vous ce matin?... Oh ça va bien, no' dame — mais ça me chatouille. — Comment ça, vous chatouille? — répond la dame — et dans quel endroit, s'il vous plaît? — C'est au c..., no' dame — répond simplement le soldat. — La dame, à ce mot, se laisse aller à un mouvement de mauvaise humeur bien naturel et cherche à faire comprendre à son malade l'inconvenance de son langage un peu trop cru. — Cependant le dévouement triomphe bientôt de la délicatesse féminine, le soldat montre l'endroit par dessus son pantalon; on appelle le docteur et celui-ci extrait bientôt une balle logée là depuis plus de dix jours, et dont le soldat ne s'était aperçu qu'aujourd'hui, en disant: ça me chatouille!

G. R.

Nous recevons, du 2^e régiment de Grenadiers de la garde, l'avis suivant:

« Le Chef de Bataillon, Commandant le 2^e régiment de Grenadiers de la garde prie les personnes qui auraient des renseignements à lui fournir sur

MM. Primat, porte-aigle,
Conte, sous-lieutenant,
Porez, sergent-major,

blessés le 16 août, dirigés sur Metz, et qui n'ont pu être retrouvés jusqu'ici, de les lui faire parvenir le plus tôt possible à la ferme de La Ronde.

M. Primat a été nommé lieutenant et chevalier de la Légion-d'Honneur, et le sergent-major Porez a reçu la Médaille Militaire. »

M. Fournier, docteur, attaché à l'hôpital temporaire du Polygone, nous prie d'insérer la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Une trousse de chirurgie portant, à l'intérieur, l'adresse suivante: Dr E. F. 36, rue Saint-Sulpice, 36, Paris, a été égarée dans Metz, le 31 août.

Remettez chez M. Altark, rue de la Tour-aux-Bats, 4. Bonne récompense.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

F. FOURNIER.

M. Coriol, commandant en retraite, nous prie d'insérer l'avis suivant:

« M. Bérard (Camille), ex sergent-major au 77^e de ligne, blessé à la main et nommé sous-lieutenant au même régiment, a traité, en ville, est prié de faire connaître son adresse à la tante, Mme veuve Crouzet, place Saint-Louis, 32, à Metz. »

Le Directeur-Gérant, ALBERT COLLIGNON.

les promenades au sein de la nature, sans en séparer jamais l'espérance en Dieu; car, à celui-là, vous ne lui refusez pas, je le pense, de croire en Dieu, d'y croire à sa manière, qui, à l'heure qu'il est, est celle de bien des gens. (Mouvement.) Faute de mieux, convenez-en, croire en Dieu comme Jean-Jacques Rousseau, c'est déjà quelque chose.

Sur votre liste, que trouvé-je encore? Proudhon. Celui-là, il est voté, je le sais, aux dieux infernaux. C'est ailleurs, dans un autre lieu qu'ici, devant des auditeurs ou des lecteurs plus désintéressés et plus attentifs, que j'ai essayé et que j'essayerai encore d'expliquer comme il convient quelques-unes de ses violences et de ses extrémités de parole: penseur ardent et opiniâtre, dialecticien puissant, satirique vigoureux et souvent éloquent, qui ne marchait pas sur les vérités, même aux siens, rude honnête homme mort à la peine. Quant à ses idées, les politiques et les économistes savent aujourd'hui qu'il y a beaucoup à en profiter et à y prendre. On peut être homme du peuple, homme de travail, et s'instruire en le lisant.

Et d'ailleurs on n'a pas eu la main heureuse: ce livre de lui, enveloppé et incriminé dans la liste, les Confessions d'un Révolutionnaire sont, de l'aveu même des adversaires, son meilleur livre, son plus beau. C'est chose reconnue aujourd'hui.

Je vais réveiller des tempêtes, je passerai vite. Mais Michelet, homme vivant, mais Renan, de quel endroit,

vous, personnages publics, corps de l'État, fussiez-vous l'ancien Sénat dit conservateur, de quel droit venez-vous lire imprimer une tache au front? Savez-vous que cet homme, dont le nom met hors des gonds les plus sages, est le plus distingué de sa génération?

A George Sand vous faites large sa part: vous la prescrivez pour toutes ses œuvres. Elle mérite en effet cette ample radiation par l'éclat et l'étendue de son talent. Mais je vous demanderais, messieurs, si nous étions ici une Académie en même temps qu'un Sénat, si nous étions un corps littéraire, ayant qualité pour examiner de près ces choses, de quel droit vous empêcheriez de lire Mlle de la Quintinie, quand vous auriez permis de lire, même avec estampille, la Sybille de M. Octave Feuillet, dont cette Mlle de la Quintinie est la réédition? Si vous étiez une Académie, je vous demanderais encore si, entre tant d'ouvrages qui vous effrayent, vous ne pourriez faire une exception, au moins pour ce chef-d'œuvre la Harpe au Diable, pour la Petite Fadette, pour toute une branche de romans champêtres, purs et irréprochables. Mais le Rapport frappe de haut: il n'a pas daigné entrer dans ces nuances.

SAINT-EUVE.

(La suite à un prochain numéro.)

LE JOURNAL DE METZ

Imp. de Ch. Thomas.

Le Journal paraît tous les jours.

Les lettres et renseignements doivent être adressés au bureau de rédaction situé à Metz, place d'Austerlitz, 10.

METZ

10, place d'Austerlitz, 10

Abonnements.....	UN MOIS.....	2 ^e 50
	UNE QUINZAINE.....	1 25
	UN NUMÉRO.....	10

METZ, ce 18 Octobre 1870.

Jules Favre et la question Allemande.

Dans un discours qu'il prononçait au Corps Législatif, à la séance du 2 mars 1866, Jules Favre traçait, avec sa franchise et sa netteté habituelles, la ligne de conduite que dictait à la France, au milieu des complications que agitaient l'Allemagne, sa dignité et ses intérêts. Ce qui agita Jules Favre à cette époque, n'a pas cessé d'être vrai; ses jugements, ses déclarations n'ont rien perdu de leur opportunité. La politique que l'éminent orateur de la gauche conseillait à cette époque, est celle que soutient et peut soutenir, même aujourd'hui, le ministre des affaires étrangères. Fondée sur le droit et sur la justice, elle est indépendante des hasards de la guerre et des caprices du sort.

À la session de 1865, Jules Favre avait appelé l'attention publique sur la faiblesse et le malheur du Danemark, de ce petit peuple qui, jeté à l'extrémité septentrionale de l'Europe, comme une sorte de voilette de la civilisation, avait été victime d'une spoliation brutale que la mollesse de la diplomatie avait permise. Il s'indignait contre cette convention de Gastein, qui consacrait l'œuvre de la violence, et surtout contre cette clause, véritable souvenir du moyen-âge, par laquelle la Prusse achetait à beaux deniers comptants les têtes de population que lui cédait sa rivale. Il voyait avec douleur le gouvernement français ne pas même trouver une parole de commissionnaire pour un allié fidèle qui succombait dans une lutte inégale, et se réserver seulement le droit banal de s'efforcer ou de se réjouir (ainsi parlait le discours du trône) des événements qui s'accomplissaient.

Jules Favre, qui était loin, comme on le sait, de désirer la guerre, ne méconnaissait pas les nécessités politiques qui pouvaient nous empêcher d'intervenir en Allemagne; mais, tout en s'inclinant devant certaines fatalités de la fortune qui peuvent imposer, même à un grand peuple, d'amères résolutions, il voulait que ce peuple, au moins dans son langage, ne parût jamais désertir ni le droit, ni le malheur. Il ne concluait ni à la guerre, ni à la menace; mais il eût souhaité que la diplomatie française prit, alors qu'elle proclamait elle-même le droit violé et la force triomphante, une attitude plus résolue.

Jules Favre ne contestait pas à la Prusse ni la bravoure, ni l'intelligence, ni l'activité; mais, tout en rendant aux qualités de cette nation rivale un hommage mérité, il signalait, comme un danger public pour l'Europe et surtout pour la France, son insatiable ambition, qu'il ne fallait, à aucun prix, favoriser. Il rappelait cette parole de Frédéric II: « J'ai reconnu que la modération est une vertu que les hommes d'état ne doivent pas toujours pratiquer à la rigueur », et il montrait que l'école de Frédéric II avait encore en Prusse des disciples et des imitateurs. Au moment donc où la Prusse affichait hautement ses idées de conquête et commençait à les exécuter, la France devait avoir l'œil ouvert sur ses entreprises, et c'eût été une incroyable faiblesse de notre part que de nous renfermer dans une sorte de renoncement philosophique qui semblait le programme du gouvernement impérial.

Ce que J. Favre demandait, ce n'était point une déclaration de guerre; il savait que trop souvent on commence par la menace diplomatique pour arriver aux explications humiliées; ce qu'il conseillait à la France, c'était de favoriser de toutes ses forces l'élément libéral, qui pouvait contenir et modérer en Allemagne le despotisme croissant de la royauté Prussienne. Il fallait tendre une main amicale, adresser des paroles de sympathie aux puissances secondaires, dont les susceptibilités s'éveillaient à la vue du sabre que la royauté Prussienne traînait derrière elle avec affectation. Il fallait en finir une fois pour toutes avec les préventions injustes que l'Allemagne pouvait avoir contre nous, et, pour cela, déclarer, avec une loyale fierté, que la France ne voulait plus de conquêtes; qu'elle n'avait pas besoin de se faire la gardienne de la pierre tumulaire de Charlemagne et de pousser la ligne de ses légions jusqu'à l'antique cité de Cologne.

A. J.

Traduction des Journaux Allemands pris par nos troupes. (Suite.)

Tours, 23 septembre.
L'agence Havas dit que les troupes prussiennes ont abandonné Dourdan et Arpason et se sont dirigées sur Limours.
D'après des nouvelles de Mulhouse, le chemin de fer est rétabli jusqu'à Colmar.

Vienna, 24 septembre.
Thiers est arrivé hier soir. Il a eu aujourd'hui une longue conférence avec M. de Beust et a continué son voyage.

Kiel, 24 septembre.
Le maire a écrit au général de Falkenstein pour demander la réouverture du port, la flotte française ayant quitté.

Copenhague, 23 septembre, soir.
La flotte française, composée d'environ vingt navires, venant du Sud, a jeté l'ancre à 4 heures et demie devant Aalbeck. Le vaisseau Reine-Blanche, qui stationnait devant Frédérickshavn, en est parti à trois heures un quart pour rejoindre le gros de la flotte devant Aalbeck.

« Les femmes de Paris ont formé des comités dans tous les quartiers. Elles ont déclaré, par une adresse, qu'elles sont prêtes à se dévouer aux soins des blessés partout où on aura besoin d'elles, et aussi comme leurs sœurs de Phalsbourg, à prendre les armes pour marcher à l'ennemi. »

(Gazette de Cologne du 24 septembre.)

Gazette de Cologne du 24 septembre.
« Un détachement de la garnison de Thionville et les gardes mobiles ont fait une sortie et ont pris aux Prussiens 100 voitures de provision de bouche, après avoir détruit ou fait prisonnière l'escorte.
Un témoin oculaire, fait observer la Gazette de Cologne, n'a compté que 73 voitures.
(Extrait de l'Avenir de Luxembourg du 24 septembre.)

Revue de nos confrères.

Vendredi soir, un de nos concitoyens, tenant son petit garçon par la main, suivait une colonne de prisonniers prussiens de la journée qui entraient en ville. Un de ceux-ci, posant la main sur la tête de l'enfant, lui dit, les larmes aux yeux, et dans un français plus énergique que relevé: « Moi, Posen, quatre petits comme ça ! » Monarque « Prusse, cochon ! cochon ! cochon ! »

Il résulte d'une lettre particulière que nous avons sous les yeux que les Prussiens ont commencé le bombardement de Bitch dans le courant de septembre et qu'une partie de la population a pu sortir de la localité.
La lettre qui nous donne ce renseignement est du 30 septembre, et ne parle pas de la reddition de la ville.
La ville, proprement dite, malgré l'enceinte bastionnée dont elle a été entourée, il y a un petit nombre d'années, par les soins et sous la direction du général Bizot, n'est peut-être pas en état d'opposer une longue résistance, mais nous avons la confiance que le fort saura défier toutes les attaques de l'ennemi.

De glorieux souvenirs l'y encouragent. En 1793, la trahison avait amené les prussiens jusqu'à la dernière poterne. Une sentinelle donna l'éveil au milieu de la nuit et la petite garnison put, du haut de ses murailles, qui portent encore les traces des projectiles, écraser les colonnes ennemies.

(Courrier.)

NOS BALLONS ARRIVÉS À BON PORT.

Nous avons sous les yeux la preuve certaine de l'arrivée à destination des lettres envoyées le 21, le 22 et le 23 septembre, par les ballons construits à l'École d'application d'artillerie et du génie, sous la direction du colonel Goulier.
Ce sont des réponses parvenues hier par des parlementaires et qui indiquent positivement les dates des dépêches reçues.

Un capitaine de mon escadron a reçu des nouvelles de sa sœur, qui habite Saverne, par un prisonnier revenant de Cologne.

Pendant l'arrêt qui s'est fait dans cette ville, elle est venue lui apporter la lettre en question; dans la lettre on ne parlait, bien entendu, que d'affaires de famille, mais un ami intime de ce capitaine, qui accompagnait la dame, a dit au porteur de la lettre:

« Dites la-bas qu'on ait courage, que tout va bien à Paris, que les Prussiens ont déjà un grand nombre d'hommes hors des combats, que nous voyons tous les jours passer ici sous nos yeux (ils logent près de la gare) quarante ou cinquante convois de blessés se dirigeant vers l'Allemagne. »

« Remarquez que je ne me trompe pas en disant convois: ce sont 40 ou 50 convois, et non pas 40 ou 50 wagons. »

« J'imagine que ce sont des blessés qu'on évacue pour faciliter un mouvement de retraite. »

(Indépendant.)

Adresse à nos frères de l'armée.

Les citoyens et gardes nationaux de la ville de Metz, inspirés par les nobles résolutions du Conseil municipal, viennent vous offrir leur concours pour défendre l'indépendance de la patrie menacée. Ils sont convaincus que vous accueillerez avec bonheur cette démarche, et que vous résisterez avec nous à toute idée de capitulation.

L'honneur de la France et du drapeau, que vous avez toujours défendu avec une invincible vaillance, la gloire de notre cité, vierge de toute souillure, nos obligations envers la postérité, nous imposent l'impérieux devoir de mourir plutôt que de renoncer à l'intégrité de notre territoire.

Nous verserons avec vous la dernière goutte de notre sang, nous partagerons avec vous notre dernier morceau de pain.

Levons-nous comme un seul homme, la victoire est à nous.
Vivent nos frères de l'armée! vive la France une et indivisible!

(Suivent les signatures des citoyens et des gardes nationaux.)

Lazare Hoche.

(Suite.)

Le général Hoche était fort opposé au rétablissement de la royauté:

« Quel que fût le monarque, écrivait Hoche, et par cela seul qu'il serait le monarque, il lutterait contre le principe, contre l'essence de la révolution qui est l'abolition des classes; il serait malgré lui forcé de recréer une noblesse, et la résurrection de cette noblesse deviendrait la cause de sa ruine en irritant le tiers État qui ne serait plus tout, c'est-à-dire tout le monde. La monarchie tomberait par le seul fait de cette tentative. Nouvelle révolution. Il nous faut un gouvernement qui consacre, dans le fait comme dans le droit, le principe de l'égalité... ce gouvernement ne peut-être que le gouvernement républicain (1). »

Quant au personnel de ce gouvernement, Hoche ajoute: « Voilà mes idées fondamentales: président électif, rééligible, deux chambres, l'une entièrement élective, l'autre pour moitié seulement (2). »

2 thermidor an IV (30 juillet 1796). Arrêté du Directoire.

« Le Directoire, voulant donner un témoignage de son estime au général Hoche, commandant l'armée des côtes de l'Océan, pour les services qu'il a rendus à la patrie et honorer, dans sa personne, les braves défenseurs qui, sous ses ordres, ont terminé la longue et malheureuse guerre de la Vendée et des chouans, arrête:

« Il est fait présent au général Hoche, au nom de la République française, des deux plus beaux chevaux existant dans les dépôts de la guerre, avec leurs harnais; il recevra également une paire de pistolets de la manufacture d'armes de Versailles. »

« CARNOT. »

Extrait du projet de Carnot pour l'organisation d'une chouannerie en Angleterre, et dans lequel Hoche puise les instructions données par lui à la seconde légion des Français.

« Les hommes employés à cette expédition devront être, autant que faire se pourra, jeunes, robustes, audacieux, d'une âme accessible à l'appât du butin.
« Il faut qu'à l'exemple de ce que faisaient les siliubiens dans les Antilles, ils sachent porter, au milieu de leurs ennemis, l'épouvante et la mort.

« On pourrait incorporer dans ces troupes les condamnés par jugement aux fers ou à la chaîne en qui l'on reconnaît les dispositions physiques et morales requises pour les individus employés à cette expédition. On assurerait à ces individus la possession du butin qu'ils feraient. On leur en promettrait la jouissance tranquille dans quelques-uns de nos colonies. Il faudrait en outre faire espérer aux condamnés la remise de leurs peines, en récompense des services qu'ils auraient rendus à la patrie.

« Le premier noyau de ces hommes, au nombre d'environ deux mille, serait organisé en compagnies d'environ cinquante hommes chacune qui auraient leurs officiers et seraient subordonnés à un chef unique chargé de l'ensemble des opérations. Ce chef serait investi d'une très-grande autorité.

« Il ne faut pas perdre de vue qu'une expédition tentée d'abord avec aussi peu de monde ne peut réussir que par des moyens extraordinaires.

« Il ne faut point de grands approvisionnements en effets d'habillement: les ressources de la troupe seront dans son courage et dans ses armes.

« Il faut que le débarquement se fasse sur plusieurs points de la côte, soit parce que la dissolution et le terreur portées dans une grande étendue de terrain multiplieront aux yeux de nos ennemis la quantité de nos forces, soit parce que les moyens de subsistance en seront plus faciles.

« En arrivant, les chefs s'annonceront eux et leurs soldats, comme vengeurs de la Liberté et ennemis des tyrans.

(La suite à un prochain numéro.)

Journal de Gansleherer.

(Suite.)

Les gros capitaines, plus rouges que jamais, s'efforçaient de nous remettre, à ce qu'il disait, un peu de cœur au ventre. Peine perdue! aucun ne l'écoula. L'enlèvement des gros chiens d'Heidelberg qui dormaient à cette heure dans une bonne niche chaude et avaient à souhait des os à ronger. L'intervis eut vaguement Liebth endormie avec un sourire dans notre lit bien blanc, puis ma tête se pencha malgré moi et je m'endormis. Un coup de feu me réveilla en sursaut.

(1) Lettre de Hoche au général Chérin, citée par M. Bergougnoux.
(2) Id.

La sentinelle se replia vivement, et chacun fut debout en un instant. J'éprouvai alors une singulière sensation. Je marchais, j'entendais, je sentais; mais mes yeux ne pouvaient s'ouvrir, et, malgré ma terreur, il me fallut les plus grands efforts pour secouer le sommeil et soulever mes paupières alourdies.

Le capitaine interrogea la sentinelle. Nous l'entourions tous, anxieux, et le doigt rivé sur la détente.

Le factionnaire déclara, qu'apercevant un groupe informe, et paraissant composé de deux hommes, il avait crié qu'il y avait de la poudre. Personne n'ayant répondu, il avait tiré. À son avis, une ligne très-détendue de travailleurs ennemis devait s'avancer pour nous envelopper.

Le capitaine ordonna d'abord le plus profond silence, et nous envoya, par signes, en éclaireurs dans différentes directions. Cette sage précaution n'eut aucun résultat. On tint conseil:

Le caporal Schumacker prit la parole et dit, qu'à son idée, le factionnaire devait avoir la herbe; il conclut, en réclamant pour lui une punition plus sévère.

Notre chef lui ordonna de se taire, et demanda son avis au professeur de philosophie, pour lequel, malgré ses manières bourrues, il avait une secrète considération et dont la science lui imposait. Mon compagnon d'infortune prit la parole et, dominant avec peine sa terreur secrète, s'exprima ainsi:

« La prudence est la mère de la sûreté, je prierais donc M. le capitaine Schwartzschurbaert de doubler le nombre des sentinelles, pour assurer la sécurité de notre détachement.

« À ces mots, il quitta son fusil, étendit la main droite en avant comme pour saisir un objet; je l'entendis murmurer à voix basse: Pas d'eau sucrée.

Le capitaine ayant fait un signe d'assentiment, le caporal Schumacker partit en maugréant posé de nouveaux factionnaires. Cette mesure eut en outre pour effet de débarrasser l'orateur d'une opposition sourde, mais gênante.

Le professeur de philosophie continua: (Son discours me parut si beau que je le priai de m'en donner une copie pour l'envoyer à Lisbeth).

« César, chaque fois qu'il campait, castra faciebat, avait l'habitude de creuser un large fossé rempli de chevaux de frises et d'autres obstacles qu'on appelait circum vallum. Cette mesure ne serait certainement pas à dédaigner dans la circonstance actuelle, mais son exécution exigerait des bras plus forts et plus nombreux que les nôtres. Nous venons de nous éclairer, exploratores missimus, précaution indispensable; que reste-t-il à faire? Il serait sage, il serait adroit de faire monter le plus agile sur un arbre d'où la vue peut s'étendre au loin, late per immensum. On arriverait certainement ainsi à connaître exactement le danger qui nous menace. Gansleherer, auquel sa profession d'épicier a donné l'habitude de monter, sans vertiges, aux plus hautes échelles, est évidemment désigné d'avance pour ce poste périlleux, mais honorable. Censé.

GANSELEHERER.

Pour copie conforme: R.

Souscriptions destinées à soulager les misères causées par l'état de siège.

2^e LISTE (Suite.)

Le détachement de la 2^e section d'ouvriers d'administration du Ban-Saint-Martin, 17 fr.; — plusieurs officiers d'artillerie, 50 fr.; — le 25^e régiment de ligne, 635 fr. 70; — le 19^e régiment de ligne, 785 fr. 30; — les officiers et sous-officiers blessés d'une ambulance, 195 fr.; — les officiers et employés de la Direction d'artillerie de Metz, 200 fr.; — le régiment de zouaves de la garde, 847 fr. 85 c.; — le 13^e régiment de ligne, 730 fr.; — le 70^e régiment de ligne, 820 fr. 65 c.; — le 77^e régiment de ligne, 557 fr. 60 c.; — le 2^e régiment de ligne, 1,076 fr. 55 c.; — le 81^e régiment de ligne, 924 fr. 75 c.; — le 55^e régiment de ligne, 878 fr. 45 c.; — le 44^e régiment de ligne, 744 fr.; — Le service de la trésorerie et des postes de l'armée du Rhin, 2,000 fr.; — Les deux compagnies de génie attachées au 6^e corps d'armée, 155 fr.; — Le régiment de dragons de l'Empératrice, 600 fr.; — Le parc d'artillerie du 6^e corps d'armée, 140 fr. 65 c.; — Le 3^e régiment de grenadiers de la garde (les deux bataillons présents à Metz), 808 fr. 90 c.; — Un régiment de la garde, 192 fr. 55 c.; — Une section du 46^e de ligne, (18 hommes) au fort du Pâté, 11 fr. 05 c.; — Le 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, 400 fr.; — Les officiers d'artillerie de la 3^e division du 4^e corps d'armée, 98 fr.

La ferme de Frescati, attaquée par nos troupes hier dans la matinée, est restée en leur possession. Cette position est importante: aussi les Prussiens avaient-ils fait tous leurs efforts pour s'en emparer, s'y retrancher et s'y maintenir jusqu'aujourd'hui.

Le fort de St-Quentin et celui des Carrières ont été pendant la soirée de dimanche sur les travaux qu'exécutent en ce moment l'ennemi.

Le Directeur-Gérant, ALBERT COLLIGNON.

LE JOURNAL DE METZ

« La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude. » VAUVENARGUES.

Liberté. — Égalité. — Fraternité.

Samedi 17 Septembre

Le Journal paraît tous les jours.

Les lettres et renseignements doivent être adressés au bureau de rédaction situé à Metz, place d'Austerlitz, 10.

METZ
10, place d'Austerlitz, 10

Abonnements.....
UN MOIS..... 2^{fr} 50
UNE QUINZAINE..... 1 25
UN NUMÉRO..... » 10

METZ, ce 16 Septembre 1870.

Enfin, nos prévisions sont pleinement et officiellement confirmées par des nouvelles positives puisées à des sources françaises : Paris est calme, la victoire et la paix prochaines, la République reconnue par l'Europe qui, à part le royaume de Prusse, fait tout entière des vœux pour son honneur et pour sa gloire.

A notre avis, une paix glorieuse sera signée avant huit jours.

Nous voulons la victoire avec la liberté,

Et Vive la République ! !

Le Rédacteur en chef,
ALBERT COLLIGNON.

DERNIÈRES NOUVELLES

Monsieur le général Coffinières, ayant prié, aujourd'hui 16 septembre, MM. les Rédacteurs en chef et Directeurs des Journaux de Metz de se trouver, à deux heures, dans son cabinet, leur a communiqué, officiellement, les nouvelles suivantes :

Le Gouvernement de la défense nationale au peuple français :

Français, En proclamant, il y a quatre jours, le gouvernement de la défense nationale, nous avons nous-mêmes défini notre mission : Le pouvoir gisait à terre, ce qui avait commencé par un attentat, finissait par une défection. Nous n'avons fait que ressaisir le gouvernement échappé à des mains impuissantes.

Mais l'Europe a besoin qu'on l'éclaire. Il faut qu'elle connaisse par d'irréfutables témoignages que le pays tout entier est avec nous. Il faut que l'envahisseur rencontre sur sa route, non-seulement l'obstacle d'une ville immense résolue à périr plutôt que de se rendre, mais un peuple entier, debout, organisé, représenté, une Assemblée enfin qui puisse porter en tous lieux et en dépit de tous les désastres, l'âme vivante de la Patrie.

En conséquence : Le Gouvernement de la défense nationale décrète : Art. 1^{er}. — Les collèges électoraux sont convoqués pour le dimanche 16 octobre, à l'effet d'élire une Assemblée nationale constituante.

Art. 2. — Les élections auront lieu au scrutin de liste, conformément à la loi du 15 mars 1849. Art. 3. — Le nombre des membres de l'Assemblée constituante sera de sept cent cinquante. Art. 4. — Le ministre de l'intérieur est chargé du présent décret. Fait à l'hôtel de ville de Paris, le 8 septembre 1870.

Lettre-Circular de Jules Favre aux Chanceliers.

Monsieur universel du 8 Septembre.

« Je considère comme un heureux augure pour la République Française d'obtenir, comme premier appui, la reconnaissance du gouvernement des États-Unis. Les événements qui viennent de s'accomplir à Paris s'expliquent si bien par la logique inexorable des faits, qu'il est inutile d'insister longuement sur leur sens et leur portée. En cédant à un élan irrésistible, trop longtemps contenu, la population de Paris a obéi à une nécessité supérieure, celle de son propre salut.

Elle n'a pas voulu périr avec le pouvoir criminel qui conduisait la France à sa perte. Elle n'a pas prononcé la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, elle l'a enregistré au nom du droit, de la justice et du salut public.

Cette sentence était si bien ratifiée à l'avance par la conscience de tous, que nul parmi ses défenseurs les plus bruyants ne s'est levé pour la soutenir. Il s'est effondré lui-même sous le poids de ses fautes, aux acclamations d'un peuple immense, sans qu'une goutte de sang ait été versée, sans qu'une personne ait été privée de sa liberté. L'ordre n'a pas été troublé un seul moment.

Définies de la honte et du péril d'un gouvernement traître à tous ses devoirs, chacun comprendra que le premier acte de ce gouvernement national une fois reconquis est de se commander à soi-même et de chercher sa force dans le respect du droit.

D'ailleurs le temps presse, l'ennemi est à nos portes : nous n'avons qu'une pensée : le repousser hors de notre territoire. Mais cette obligation que nous acceptons résolument, ce n'est pas nous qui l'avons imposée à la France ; elle ne la subirait pas si notre voix avait été écoutée. Nous avons défendu énergiquement, au prix même de notre popularité, la politique de la paix. — Nous persévérons avec une conviction de plus en plus profonde... Notre cœur se brise au spectacle de ces massacres humains dans

lesquels disparaît la fleur des deux nations, qu'avec un peu de bon sens et beaucoup de liberté on aurait préservées de ces effroyables catastrophes. Nous n'avons pas d'expression qui puisse peindre notre admiration pour notre héroïque armée sacrifiée par l'impéritie du commandement suprême, et cependant plus grande, par ses nobles dévouements, que par les plus brillantes victoires.

Nous avions demandé qu'on laissât l'Allemagne maîtresse de ses destinées... La dynastie est à terre ; la France libre se lève.

Nous, nous ne traiterons que pour une paix durable. Ici, notre intérêt est celui de l'Europe entière et nous avons lieu d'espérer que, dégagée de toute préoccupation dynastique, la question se posera ainsi dans les chancelleries.

Nous ne céderons ni un pouce de territoire français, ni une pierre de nos forteresses... Après les forts, les remparts ; après les remparts, les batteries.

Mais, fussions-nous seuls, nous ne fabriquons pas. Nous avons une armée résolue, des forts bien pourvus, une enceinte bien établie, mais surtout un peuple de 300,000 combattants, décidés à tenir jusqu'au dernier. Paris peut tenir trois mois — et Paris succumbant, la France se libère. Voilà, Messieurs, ce que l'Europe doit savoir. Nous n'avons pas accepté le pouvoir dans un autre but, et nous ne le conservons pas une minute, si nous ne trouvons pas la population de nos frontières décidée à partager nos résolutions.....

Nouvelles apportées par un Français, et communiquées à la Direction du Journal par la Division.

Jules Favre, ministre des affaires étrangères. Le général Trochu, commandant supérieur de Paris. Kératy, préfet de police. Emmanuel Arago, maire de Paris.

Esquiros, nommé administrateur supérieur des Bouches-du-Rhône, est arrivé par le train de 3 h. 45 minutes. Il a été reçu à la gare par M. Labadie, préfet.

Dans la voiture, entourée de la Commission gouvernementale, se trouvaient les citoyens Esquiros, Labadie, Fouré et Guston Grémeaux. Enthousiasme immense. Acclamations unanimes.

NOUVELLES DE PARIS

New-York, 8 septembre.

Le télégramme de Paris annonçant la reconnaissance de la République française par les États-Unis, a produit ici une grande satisfaction.

Un meeting tenu dans notre ville a adopté des résolutions félicitant l'Allemagne de ses victoires et la France de la chute de l'Empire, et exprimant l'espoir de l'établissement de la République en Allemagne.

Les puissances étrangères font de sérieux efforts pour amener la paix ; mais il était encore impossible de préciser le caractère et d'apprécier les chances du succès de ces démarches.

Madrid, 8 septembre.

Une grande manifestation vient d'avoir lieu pour exprimer la sympathie de l'Espagne à la République française.

Emile Castelar a prononcé un discours enthousiaste en disant que la conscience humaine respire en voyant l'Empire passé et la République triomphante ; la France, assassinée par la monarchie ressuscitée à l'évocation de la République. Le peuple espagnol, délivré de ses rois régi par le suffrage universel, ne tardera pas à s'unir à ce grand mouvement politique pour former une confédération des États-Unis d'Europe.

D'après la Patrie et la Presse il est certain que des négociations relatives à une intervention des puissances européennes pour amener la paix se poursuivent avec notre nouveau gouvernement.

Le Pall-Mall Gazette, peu favorable à la France, dit : « La révolution qui vient de s'accomplir en France, va changer les sympathies à l'étranger.

New-York. Le Comité de la souscription nationale de Californie fait un nouvel envoi de 50,000 fr.

Marseille, 8 septembre.

Le bruit des troubles en Italie n'est pas confirmé.

On avait faussement répandu le bruit que le prince de Metternich quitterait son poste, en cas de chute de l'Empire : faux.

Armements de la Russie. Les journaux russes se déclarent en principe contraire à tout agrandissement de l'Allemagne.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Florence, 8 Septembre.

L'Opinion dit que l'agitation est très-vive à Rome et que les provinces pontificales signent des adresses au roi, demandant l'entrée de l'armée italienne.

Entre Orte et Acquapendente, flotte le drapeau italien. Le colonel Charette fortifie Monte-Fascone. Les insurgés des environs le menacent par derrière.

La Gazette du peuple dément le bruit qu'un gouvernement étranger s'opposera aux résolutions prises par le gouvernement italien à l'égard de Rome.

Le division cuirassée aux ordres de M. le contre-amiral baron Didelot, vient de quitter Alger pour se rendre à Tunis. Conjointement à ce qu'annoncent plusieurs journaux, cette division n'ira pas sur le littoral italien. Après avoir visité les différents ports de la côte d'Afrique, elle entrera directement à Toulon.

Paris 9 septembre 1870.

Par décision du gouvernement de la défense nationale, la solde de la garde nationale est portée à 1 fr. 50 c. par jour, à dater du 9 septembre.

L'intendance militaire est chargée de pourvoir à cette solde ; en conséquence, les chefs de corps se rendront au siège de cette administration pour toucher la solde qu'ils auront à distribuer à leurs hommes.

Réunion à l'hôtel de ville, sous la présidence de Emmanuel Arago, maire de Paris. On a constaté que la formation de la garde nationale était très-avancée, l'organisation des nouveaux bataillons presque achevée.

Ordre est donné aux habitants de la zone militaire, de vider les maisons qu'ils occupent.

Le Siècle demande des guérillas, des nuées de petits corps francs qui harcèlent l'ennemi.

On entoure de palissades en planches les boulevards Saint-Jacques et d'Enfer, qui vont être transformés en parcs à bestiaux. Déjà des centaines de bœufs sont parqués dans le clos du boulevard d'Enfer.

Le Secrétaire de la rédaction du VOLONTAIRE, EUGÈNE GAIMONT.

Dernières communications du ministère de l'intérieur.

Laon, 8 septembre, 7 h. du soir.

Le corps d'armée du duc de Mecklembourg-Schwerin entoure Laon et somme la place de se rendre, en déclarant que si la citadelle ne s'est pas rendue demain avant dix heures du matin, la ville aura le sort de Strasbourg.

Paris, Vendredi 7 Septembre 1870.

Un comité s'est formé pour secourir les habitants de Strasbourg. On enverra à Strasbourg une députation pour s'entretenir avec le commandant de la place et l'armée assiégeante sur les mesures à prendre pour faciliter à la population l'accès de la Suisse.

Le Conseil fédéral a décidé d'appuyer énergiquement les efforts du comité ; il déclare que les réfugiés recevront des secours pris sur la caisse fédérale, si les ressources du comité ne sont pas suffisantes.

Troyes, 9 septembre, 8 h. 20 du matin

Le Préfet au Ministre de l'Intérieur.

Les Prussiens ont passé hier à Vitry, au nombre de 4,000 environ. Leurs éclaireurs ont fait de fortes réquisitions dans les communes voisines. Au nom du roi de Prusse, ils déclarent par affiches et à son de caisse la conscription abolie. Ils ne s'écartent pas notablement de la route de Paris. Jusqu'à présent ils n'ont pas pénétré dans l'Aube.

En exécution des ordres donnés hier par le ministre de l'intérieur, 29 nouveaux bataillons des gardes nationales de la Seine ont, dans la journée du 3, procédé à l'élection de leurs officiers, et reçu des bons pour la distribution de 40,000 fusils. Cette rapidité permet d'espérer que la formation et l'armement de 60 bataillons supplémentaires seront terminés samedi. Quant aux 60 bataillons anciens, ils sont tous armés déjà.

VAILLANT. (Vœu national).

AVIS IMPORTANT.

Pour profiter de l'expédition aérostatique, les correspondances doivent être établies sur papier pelure d'oignon, porter l'adresse d'un côté et ne pas dépasser dix centimètres de long sur cinq de large.

Toutes celles qui ne rempliraient pas ces conditions, de même que celles qui renfermeraient des renseignements autres que des nouvelles personnelles seraient écartées.

On peut voir le modèle réglementaire qui se trouve sur la boîte aux lettres de la division.

Nous publierons prochainement les statuts du Nouveau Cercle littéraire et du commerce.

LE JOURNAL DE METZ

Imp. de Ch. Thomas.

Le Journal paraît tous les jours. Les lettres et renseignements doivent être adressés au bureau de rédaction situé à Metz, place d'Austerlitz, 10.

METZ

10, place d'Austerlitz, 10

Abonnements.....
UN MOIS..... 2^{fr} 50
UNE QUINZAINE..... 1 25
UN NUMÉRO..... » 10

METZ, ce 21 Octobre 1870.

DOCUMENTS OFFICIELS

PLACE DE METZ.

Le Maire fait connaître que, conformément aux ordres de M. le Général de division, commandant supérieur de la place, les barrières des portails du Pont-des-Morts et du Pontiffroy seront désormais fermées à sept heures du soir. Elles ne seront ouvertes que sur la présentation d'un ordre signé de M. le Général lui-même.

Le Maire,
FÉLIX MARÉCHAL.

NOUVELLES DU JOUR.

Pendant ces jours derniers, un certain nombre d'habitants de notre ville, ont été plongés dans une anxiété douloureuse.

On disait que les principales villes de France étaient en proie au désordre ; que le Spectre Rouge, repaît de neuf pour la circonstance, avait reparu en main droite ; et que, dans certaines villes, les habitants avaient demandé des troupes Prussiennes pour les protéger contre le pillage des Français !...

Aujourd'hui ces bruits sont complètement démentis par les faits. Ce sont les journaux allemands eux-mêmes qui devront cette fois faire justice de ces fausses nouvelles.

De la lecture attentive des journaux allemands, les plus récents, il résulte : que le siège de Paris traîne en longueur, que les Prussiens n'avançant pas, que l'ordre et la confiance règnent à Paris. Ainsi le Courrier du Rhin, du 9 octobre, nous apprend qu'à cette date l'armée Prussienne n'avait pas encore reçu son pain de siège.

Aucun fort n'avait été attaqué ; par conséquent le fort d'Iry, dont on avait parlé, n'est pas pris. Au contraire, l'énergie de la population Parisienne ne faisait que croître.

Un sérieux engagement a eu lieu dans la forêt de Fontainebleau, près de Chailly. D'autre part, une dépêche de l'Agence Reuter réduit, également à néant les bruits qu'on avait fait courir sur la prétendue anarchie qui régnerait à Lyon et dans les grandes villes. Bien au contraire, le général Cluseret ayant essayé de fonder des troubles à Lyon a été obligé de s'enfuir. La garde nationale a fait connaître sa volonté de soutenir notre Gouvernement Provisoire et, par conséquent, de maintenir l'ordre.

À cette même date, une pétition se signait, adressée à la délégation du Gouvernement National à Tours pour l'inviter à transporter son siège à Lyon.

On voit donc avec quelle défiance il faut accueillir les mauvaises nouvelles trop souvent répandues dans un but intéressé. Non, il n'est pas vrai que l'anarchie règne dans les grandes villes ; non, la population française la plus intelligente et la plus courageuse ne dépense pas en discordes stériles l'énergie dont elle a

L'EMBUCHÉ (I)

SOUVENIR DE L'INVASION.

(Suite).

L'Autrichien jeta un regard autour de lui, et crut que son homme l'avait trompé. Aussi lui que l'œil pouvait porter, on n'apercevait que les longues allées muettes, crevassées par les pluies d'automne, avec leurs effondres, ments tapissés d'herbes et de lichens. Un seul chemin — celui qu'ils avaient suivi jusque-là — s'arrêtait court, après quelques tournants, brusquement et nettement coupé par un ravin fallacieux à pic. — L'espion s'empressa de dissiper tous les doutes en déclarant que ce seul repère du terrain masquait encore les ruines, et que, s'il avait commandé la halte, c'était pour décider les préparatifs de la surprise, sans donner l'éveil au proscrit.

En soldat expérimenté, le major ne voulut rien livrer au hasard. Il déploya donc sa troupe en file, d'après les conseils du guide, formèrent un vaste cercle dont le château était le centre. — Puis, chaque homme, le fusil en arrêt, l'œil attentif se mit en marche vers le but.

Ils firent une nouvelle halte sur les bords du ravin. Le château se dessinait alors à leurs pieds, en pleine lumière sous la clarté des torcheles et de cette nuit serinée. Le major, au premier coup d'œil, reconnut que les renseignements de son guide étaient d'une exactitude scrupuleuse. Des deux tours, l'une ne consistait plus qu'en un amas de ruines ; elle se reliait à l'autre par un pan de mur, assez bien conservé, que perçait dans son milieu une porte large comme une embrasure de canon. L'étroit chemin qui conduisait à cette porte passait à travers un

(1) Reproduction interdite.

besoin pour repousser l'ennemi ; non, fort heureusement, notre grande nation n'est pas aussi dénuée de sens politique qu'on le voudrait nous le faire accroire. En résumé, sur ce point, les témoignages non suspects des journaux Prussiens nous fournissent la preuve que l'ordre règnait partout il y a dix jours. Or, à cette date, on peut s'en souvenir, les mêmes bruits circulaient. A cet égard, notre devoir, à nous tous qui avons l'honneur de tenir une plume française, notre devoir est simple : opposer à ces nouvelles une complète incrédulité.

D'ailleurs, il semble se produire dans la situation une détente, peut-être est-ce une trêve ; peut-être pouvons-nous espérer la Paix, la paix telle que nous devons la vouloir : c'est-à-dire honnête et digne de nous.

Dans sa circulaire, datée du château de Ferrières, le 27 septembre dernier, M. de Bismarck déclare aux ambassadeurs Allemands accrédités près des diverses puissances, qu'il désire la paix et que sa modération personnelle comme la sagesse du roi, son Maître, sont des plus grandes.

Il fait tous ses efforts pour donner le change à l'opinion publique en Europe. Il voudrait rejeter la responsabilité de la continuation des hostilités sur le Gouvernement de la Défense Nationale et sur notre ministre des affaires étrangères, sur Jules Favre qui, d'après lui, ne voudrait pas accepter ses ouvertures.

De la lecture attentive de cette Circulaire, il résulte que la Prusse demande la paix, parce qu'évidemment, à tous les points de vue, elle en a besoin.

En Allemagne, le parti libéral élève la voix au nom de la Justice, de la Fraternité des Peuples et de la Liberté. — Le grand patriote Jacoby remplacera prochainement M. de Bismarck et celui-ci le sait et le sent bien. Aussi diminue-t-il ses prétentions et son arrogance. Afin de retourner en Prusse, y faire faire à l'orage, il veut en finir au plus tôt.

A nos yeux, son rôle est fini : celui de Jacoby commence. Aussi quelles différences de langage et de prétentions : il n'est plus question d'annexer l'Alsace et la Lorraine, ni même d'annexer l'Alsace en nous donnant une compensation en Lorraine. Il n'est plus question de faire payer à la France cette lourde indemnité de deux milliards. Non. Rien de pareil à la date du 27 septembre. — C'est au Luxembourg que M. de Bismarck en veut maintenant. C'est la Hollande et le Luxembourg qui, dans sa nouvelle combinaison, paieraient seuls les frais de la guerre.

M. de Bismarck propose une trêve aux trois conditions suivantes :

- 1^{re} Maintien du statu quo militaire dans Paris et aux alentours ;
 - 2^o Continuation des hostilités dans Metz et hors de Metz ; mais, dans un rayon que nous avons vu nous-même fort restreint ;
 - 3^o Raddition de Strasbourg, avec sa garnison prisonnière de guerre ; de Trarbach et de leur garnison libre.
- Pour leur date (27 septembre), ces propositions n'avaient plus rien de trop outrecuidant, ni d'incroyable. Et cependant nous voyons que le Gouvernement National, d'accord avec Jules Favre, les a rejetées. — Ne sommes-nous donc pas en droit de conclure que notre situation actuelle est excellente, et que nous n'avons, aujourd'hui, aucune raison de nous décourager.

Le Secrétaire de la Rédaction.

CH. REVERT.

C'est le 7 de ce mois que le Peuple Romain a consacré, par un plébiscite, sa réunion au royaume d'Italie. Le jour du vote, toute la population était en fête. C'est, en procession, avec allégresse, et musique en tête que les populations, les corps de métiers et toutes les classes se sont rendus au scrutin. « La journée d'hier, dit la dépêche de Rome, du 8 octobre, fut une admirable journée ! » Le soir, la ville entière était illuminée, et l'on n'apercevait aucune fenêtre qui ne fut décorée de drapeaux italiens et de lampions joyeux.

Voilà donc la Ville éternelle, redevenue la capitale de l'Italie. — Enfin !

CH. R.

Conseil municipal de Metz.

Depuis le 18 de ce mois, le Conseil municipal de la ville se réunit tous les jours à quatre heures de l'après-midi ; les membres sont, d'ailleurs, répartis pendant le reste de la journée, dans les divers services nécessités par les circonstances.

L'objet essentiel de ses préoccupations est la question des subsistances ; des cartes sont aujourd'hui remises à chaque citoyen, indiquant le nombre de rations de pain que chacun doit recevoir, et le boulanger qui doit lui fournir ; les perquisitions à domicile s'achèvent, et les blés et farines que l'on rencontre, ainsi que ceux déjà déclarés, sont dirigés directement sur les moulins de M. Bouchette, qui les répartit ensuite entre les boulangers, après avoir opéré le mélange des quantités déterminées de farine pure et de son.

En ce qui concerne ce mélange, les boulangers ont été prévenus que la différence de densité du son et de la farine ne permettant pas au mélange de résister au transport des sacs, il était nécessaire que chacun d'eux, au moment de la panification, prit la précaution de refaire le mélange de tous les sacs, qui sont uniformément composés de 75 p. 100 de farine et 25 p. 100 de son.

Dans une de ses délibérations, le Conseil s'est occupé de la distribution de bouillon à la population pauvre de la ville. M. Bouchette, un des membres du Conseil, a eu l'idée d'utiliser, à cet effet, les chaudières, les salles de débit, le matériel et le personnel des brasseries inoccupées de la ville. MM. les administrateurs du bureau de bienfaisance ont offert leur concours au conseil, et on espère que, dès aujourd'hui, la distribution de 12000 rations par jour pourra être commencée.

Cette préparation sera faite dans quatre ou cinq brasseries, distribuées, autant que possible, dans les différents quartiers, et devra apporter un soulagement notable à bien des situations difficiles.

CH. R.

De la Gloire.

Parlons de la gloire en termes raisonnables et nets, dignes d'un philosophe et d'un homme politique.

Le mot « gloire » a trop souvent, pour nous autres Français quelque chose d'absolu. Il semblerait vraiment que la gloire existe par elle-même, qu'elle soit un but à poursuivre, un résultat à conquérir, indépendants du fait ou du sentiment qui nous met les armes à la main !

Aussi qu'un orateur de budget, écrivait récemment un de nos amis (1), qu'un orateur de budget, emporté dans ses chiffres, la tête perdue et ne pouvant plus se retrouver, agit à l'improvise « la gloire des armes » et « l'éclat du drapeau », il triomphera de son auditoire.

(1) Alcide Dusolier, de Nontron (Dordogne).

C'est ainsi que MM. Billaut et Rouher avaient toujours, quand ils s'embarassaient, provoquer des applaudissements irréfutés.

Et cependant, il faut réfléchir et comparer. Est-ce qu'il importe peu de combattre pour une cause juste ou de soutenir et souhaiter une cause injuste ?... est-ce que dans le second comme dans le premier cas, pourvu que nous battions l'autre peuple, nous aurons augmenté notre gloire ?...

Est-il possible, grands dieux ! qu'un temps où nous sommes, après tant de philosophes et de publicistes honnêtes, après tant de superstitions et de préjugés sociaux abattus, un sentiment si grossier subsiste en l'âme des fils de la Révolution !

Aimer la force pour elle-même, comme des sauvages, comme des enfants, nous, les dix-neuvième siècle ! C'est à confondre et à désespérer.

Quoi ! tout vainqueur serait glorieux ! On pourrait se vanter de toutes les victoires ! Toutes indistinctement contribuant à l'accroissement de la gloire nationale ! — Hélas ! se laissera-t-on dupes éternellement par des mots ?

Mais, songez-y donc ! nous pouvons battre l'univers entier, et n'avoir aucun motif d'en être fiers ! Gagner une bataille, c'est souvent (l'histoire est là) gagner la honte.

Soyons en fin des hommes. Ne souffrons plus l'intrusion, dans nos débats et nos écrits, des mots enjoliveurs... Désormais, quand, pour emporter notre approbation, on nous parlera de drapeau et canons pris à l'ennemi, assauts héroïques livrés par nos soldats ; quand, pour tout dire, on nous parlera de gloire, défions-nous et demandons avant tout :

« Vous prétendez que vous nous avez donné de la gloire... Avez-vous fait triompher la Justice ? »

Pour extrait : A. C.

Souscriptions destinées à soulager les misères causées par l'état de siège.

4^e LISTE (Suite).

La 2^e batterie du régiment monté de la garde, 120 fr. ; — la 3^e batterie du régiment monté de la garde, 142 fr. 35 ; — le régiment d'artillerie à cheval de la garde, 540 fr. 15 ; — les sergents de la 14^e compagnie du 1^{er} régiment du génie, 8 fr. ; — les officiers et gendarmes de l'état-major particulier du génie du 3^e corps, 404 fr. ; — la 1^{re} compagnie des éclaireurs volontaires de la division Castagny, 55 fr. 25 c.

(La suite à un prochain numéro.)

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

DU JOURNAL DE METZ.

Quelques-unes des batteries du Sablon, celle notamment placée au premier passage supérieur du chemin de fer de Metz à Forbach, ont tiré sur Marly hier après-midi.

Le St-Guiné baltait en brèche, au même moment, les batteries ennemies à Jussy, Ste-Ruffine et Frascati.

La maison de ferme de Frascaï, dont nos troupes se sont emparées dimanche dernier, est restée jusqu'à ce jour en notre possession malgré les efforts faits par l'ennemi pour s'en rendre maître de nouveau.

CH. R.

Le Directeur-Gérant, ALBERT COLLIGNON.

entassement de blocs démolis, solidement enclavés au sol par les herbes grimpantes, et juste assez grands pour cacher un homme. L'Autrichien fit la grimace : cette vue lui donnait à réfléchir. Si ce genre est sur ses gardes, songeait-il, l'affaire sera chaude ! Et dire que ce diable d'homme a l'habileté de tirer sur les chefs !...

Toutefois, ce n'est qu'au moment où il fut pas long. Le devoir des chefs est précisément de prêcher d'exemple, en toute circonstance. Le major prit donc une dizaine d'hommes avec lui, parmi lesquels il n'eut garde d'oublier l'espion. Vous pensez bien qu'ils ne furent pas longtemps à traverser le défilé : ce silence singulier qui les environnait paraissait de mauvais augure. Wolf

LE JOURNAL DE METZ

« La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude. » VAUVENARGUES.

Imp. de Ch. Thomas.

Le Journal paraît tous les jours.

Les lettres et renseignements doivent être adressés au bureau de rédaction situé à Metz, place d'Austerlitz, 10.

METZ

10, place d'Austerlitz, 10

Abonnements... } UN MOIS..... 2^f 50
UNE QUINZAINE..... 1 25
UN NUMÉRO..... 10

Le Journal paraît tous les jours.
Les lettres et renseignements doivent être adressés au bureau de rédaction situé à Metz, place d'Austerlitz, 10.

METZ

10, place d'Austerlitz, 10

Abonnements... } UN MOIS..... 2^f 50
UNE QUINZAINE..... 1 25
UN NUMÉRO..... 10

METZ, le 5 Septembre 1870.

Les nouvelles de Paris sont excellentes. — Malheureusement elles ne sont pas détaillées, ni même certaines. — On parle d'un Comité parlementaire de défense qui serait composé de MM. le Général Trochu, Thiers, Carnot, Emmanuel Arago et Gambetta.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Metz, 6 Septembre 1870.
Dans sa séance du 5 de ce mois, le Conseil municipal de Metz s'est encore occupé du service des ambulances et des secours aux blessés; de l'installation du Sauley, encore défectueux au point de vue sanitaire à laquelle cependant, des améliorations importantes ont déjà été apportées, et des différents besoins qui font l'objet des rapports quotidiens des Conseillers municipaux délégués aux ambulances et dont les travaux sont recueillis et mis en ordre par M. le Président Moisson, et enfin de la caisse de secours.

L'importance de cette caisse est jusqu'ici de 85,363 fr. On a dépensé environ 29,000 fr.; dont 25,000 de linge, 1,000 pour des denrées diverses, et 2,500 pour du tabac, qui a été distribué par les membres du Conseil, dans la journée de dimanche. Il y a aussi à l'hôtel-de-ville des dons en nature, vins, café, confitures, sirops, etc., et pour régulariser la distribution de tous ces objets et les dépenses de la caisse, le Conseil a décidé que toutes les dépenses seraient effectuées sur l'avis conforme de la Commission déjà nommée à une précédente séance, et à laquelle, sur la proposition de M. Géhin, le Conseil adjoint M. le Président Moisson, tenu au courant des besoins de chaque ambulance par le travail de concentration des renseignements quotidiens qui lui sont fournis. Cette Commission fera également la distribution des dons en nature qui ont été mis à la disposition de la municipalité; enfin, elle s'occupe de certaines questions financières importantes, comme par exemple celle du traitement des médecins attachés au baraquement du Polygone, sur laquelle M. le Maire a spécialement appelé son attention.

Le Conseil a, dans la même séance, élevé de 4 fr. par jour, sur la demande qui lui en avait été faite, et l'avis conforme de l'administration, le traitement des employés de la ville, de celui de l'éclairage.

Il a été touché aussi d'une réclamation relative au logement d'officiers supérieurs que les besoins de la guerre ont amenés à faire un séjour prolongé dans notre ville; les termes de l'article 5 du décret sur les places de guerre, en date des 8 et 10 juillet 1871, disposent ainsi: « lorsqu'il y aura nécessité de loger chez l'habitant les troupes qui devront tenir garnison, si leur séjour doit s'étendre à la durée d'un mois, les seuls logements des sous-officiers et soldats; et les écritures pour les chevaux seront fournies en nature; à l'égard des officiers, ils ne pourront prétendre à des billets de logement pour plus de trois nuits, et, ce terme expiré, ils se logeront de gré à gré chez les habitants, au moyen d'une somme qui leur sera payée suivant leur grade. » En présence de cette disposition légale, conforme, d'ailleurs à la loi du 20 juillet 1824, article 107, le Conseil, à l'unanimité, a pensé que la réclamation ne pouvait pas être accueillie.

La Commission municipale qui gère les fonds recueillis en faveur des blessés, a décidé qu'un prélèvement serait

fait, à l'aide duquel aurait lieu une première distribution de tabac à fumer dans les ambulances. La distribution s'est effectuée dimanche, par les soins de nos Conseillers municipaux. Chaque homme a reçu une ration de 100 grammes. La joie de ces malheureux était grande, comme bien l'on pense, car le tabac leur manquait depuis quelque temps déjà.

Le Conseil de recensement de la Garde nationale de Metz s'est réuni pour la première fois le 2 septembre courant. Il se compose, avec 16 Conseillers municipaux, de 16 citoyens nommés par M. le Préfet, conformément à la loi.

M. Boulangé, Conseiller municipal, a pris la présidence en vertu d'une délégation spéciale de M. le Maire, président de droit. Les fonctions de secrétaire ont été attribuées à M. G. Schneider, Conseiller municipal.

Près de 800 demandes d'exemptions absolues ou temporaires se sont produites. Le Secrétaire s'est chargé de les voir toutes, de les classer et de présenter un rapport au Conseil dans une séance ultérieure.

Hier, 5 septembre, a eu lieu une deuxième réunion du Conseil qui, sur le rapport de M. G. Schneider, a statué sur chacune des demandes dont il était saisi. Beaucoup ont été accueillies et quelques-unes rejetées. Le surplus sera l'objet d'une instruction supplémentaire.

Renseignements sur les Ambulances.
En réponse à notre demande de renseignements sur les ambulances de Metz, un concitoyen nous adresse la communication suivante, que nous nous empressons d'insérer.

Parmi les maisons particulières où sont établies des ambulances, il est juste de mentionner la maison de M. Albin Geisler, rue de l'Écluse, 63. Une vingtaine de blessés y ont été recueillis et soignés avec le plus grand zèle. Tout le personnel de la maison, maîtres et gens de service, s'emploient chaque jour à cette œuvre. Haut blessés, rapidement guéris, ont déjà pu rejoindre leurs corps. L'état des autres s'améliore chaque jour et plusieurs fois M. le docteur Didion a visité cette ambulance particulière.

Conduite des Prussiens.
On sait que nos ennemis essaient de construire des travaux de contre-approche à une certaine distance de nos forts. Ils employaient d'abord leurs soldats à l'établissement des batteries, mais ils craignaient sans la portée de nos pièces de 42 et de 24 qui, pointées avec une admirable justesse par nos artilleurs, venaient les déranger dans leurs travaux. Pour remédier à cet inconvénient, l'autorité prussienne pousse l'abus de la force jusqu'à faire travailler à ces ouvrages nos malheureux paysans qui se voient exposés ainsi à notre feu! Le fait est aujourd'hui hors de doute.

Ils vont bien, nos ennemis! Mais attendons la fin!

Le barrage pratiqué en amont du canal de la Seille pour la défense des ouvrages extérieurs du sud de la place, avait baigné à sec, intra muros, le lit de ce cours d'eau. Les matières qui y étaient déposées par les égouts de la ville donnaient à des exhalaisons désagréables et peut-être nuisibles.

Sur la demande motivée de M. le Maire de Metz, M. le Général Coffinières s'est empressé, nous a-t-on dit, de faire cesser cette situation, en ordonnant que le niveau de la Seille intérieure soit élevé suffisamment pour

noyer l'orifice des égouts et annihiler ainsi les miasmes qui s'en dégagent.
Aujourd'hui, la Seille coule à pleins bords dans la traversée de la ville et n'incommode plus les riverains.
C. R.

L'autorité militaire a fait évacuer la buanderie qui se trouvait entre la Moselle et l'habitoir municipal, et a fait de cet établissement une blanchisserie uniquement affectée au service des ambulances.

Le canon s'est fait entendre à diverses reprises dans la nuit du 5 au 6 dans la direction de Châtel-Saint-Blaise. Des projectiles sont venus tomber aux environs de Saint-Privat. Les dernières décharges qui eurent lieu vers deux heures et trois heures du matin, nous ont paru, par une illusion d'acoustique sans doute, avoir pour objectif le versant de Pont-à-Mousson, mais rien jusqu'à présent n'est venu confirmer cette supposition.

Les forts de la rive gauche ont tiré quelques bordées sur la Moselle hier dans la matinée.

On nous affirme, au moment de mettre sous presse, que nos soldats auraient attaqué, aujourd'hui 7 septembre, dans la matinée, un gros de Prussiens installés dans les dépendances de la Maxe, et aussi dans le domaine de Ladonchamps situé sur la gauche de la route de Thionville, à quatre kilomètres de nos murs.

Le mouvement sur lequel nous avons appelé hier l'attention de nos lecteurs s'est produit encore sur plusieurs autres points occupés par l'ennemi.

Les troupes prussiennes semblent se masser et prendre position aux abords du Saint-Quentin d'Avny et derrière leurs retranchements de Sainte-Barbe. Ce mouvement de concentration n'a-t-il point été exécuté pour déjouer les projets ou tromper la vigilance de notre armée, ou n'est-il point, ce qui nous paraît plus probable, un indice de l'intention des généraux prussiens de prendre de nouveau l'offensive?

M. Bos, professeur de physique au Lycée de Metz, veut bien nous communiquer la note suivante:

« On s'est préoccupé, dans une certaine partie du public, de la rupture de l'aqueduc de Gorze, et de la nécessité de trouver beaucoup de familles d'employer aux usages domestiques, et principalement à la cuisson de l'eau de la Moselle, pouvant contenir en suspension une foule de matières étrangères. Il est donc opportun d'indiquer les moyens simples et pratiques qui permettent non-seulement de clarifier l'eau, de la rendre limpide et transparente, mais encore de lui ôter toute odeur, toute saveur désagréable.

S'il ne s'agit que de clarifier l'eau, une simple couche de sable de rivière suffirait à la dépouiller de toutes les matières en suspension qui en troublent la transparence; si, au contraire, l'eau était limpide, mais possédait une odeur et une saveur fétides, contractées au contact de matières organiques en décomposition, une simple couche de charbon de bois pulvérisé finement suffirait à la désinfecter. L'emploi d'une couche de sable et d'une couche de charbon permettrait donc de clarifier et de désinfecter complètement l'eau la plus trouble et la plus odorante.

Voici la disposition économique que nous conseillons à nos lecteurs d'adopter:

Un simple tonneau posé debout sur un tréteau, afin qu'on puisse tirer l'eau aisément, est divisé en trois compartiments à l'aide de deux cloisons fixes, ayant la forme

de plateaux circulaires. Sur le plateau inférieur, on place une couche de sable; sur cette première couche de sable, on met une couche épaisse de charbon pulvérisé, et sur le charbon, on met une deuxième couche de sable; le plateau supérieur vient presser sur la couche supérieure de sable, et maintient ainsi toutes les couches les unes contre les autres.

Au centre du plateau supérieur, et en différents points de sa surface, on pratique quelques trous qu'on recouvre de têtes d'arrosoir, garnies elles-mêmes d'éponges destinées à arrêter les parties les plus grossières suspendues dans l'eau. Le plateau est également percé d'un grand nombre de petits trous.

On conçoit dès lors comment l'appareil fonctionne. Dans le compartiment supérieur, on introduit l'eau de rivière qui s'écoule, se clarifie en traversant le compartiment moyen et tombe transparente, limpide, dépourvue d'odeur et de saveur dans le compartiment inférieur, où on l'extraît à l'aide d'un robinet.

Comme le charbon enlève l'air en même temps que les gaz putrides à l'eau qui filtre sur lui, il faut lui restituer cet air après la filtration; il suffit de l'agiter pendant quelques instants, elle a bien vite repris celui qu'elle avait perdu.

Les filtres ainsi construits ne jouissent pas indéfiniment de la propriété d'assainir l'eau; après un certain temps, il est nécessaire de renouveler le charbon et le sable; mais, à moins d'avoir affaire à des eaux bien corrompues, les filtres peuvent fonctionner pendant près de six mois, sans qu'il soit nécessaire d'y faire aucun changement. Au bout de ce temps, le sable et le charbon sont renouvelés; le charbon, du reste, n'est pas perdu; il peut servir aux usages de la cuisine.

Un nouveau genre d'ambulance établi récemment, va fournir de 1,400 à 1,500 places nouvelles. M. Dietz, le directeur bien connu des ateliers de Montigny, qui avait déjà imaginé les hamacs suspendus dans les wagons destinés au transport des blessés, vient aujourd'hui d'appliquer son idée d'une manière très-heureuse. Tous les wagons de bagages disponibles ont été amenés en ville et disposés sur la place de l'Ésplanade, où ils forment douze files parallèles; cinq autres files sont installées devant le palais de justice et le café du Fleuret; dans chaque wagon on a placé 8 hamacs, par conséquent 80 hommes sur deux lignes superposées. Au centre de la place, un baraquement rapidement construit, renferme les fourneaux et les marmites, et tout autour, dans des wagons spéciaux, se trouvent les magasins de vivres, de linge, de porcelaine, la pharmacie, et les bureaux de la direction. Nous avons déjà vu les wagons remplis d'approvisionnements de toute nature, et les quelques centaines de blessés qui y ont été recueillis sont pourvus de ceintures de flanelle si utiles en ce temps où l'on doit surtout l'organiser de cette nouvelle ambulance.

M. Dietz, l'architecte de cette nouvelle ambulance, est secondé, dans cette tâche difficile, par ses employés et ouvriers dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler le dévouement. Infirmeries, cuisines, tous ouvriers des ateliers, sont prêts à remplir leurs nouvelles fonctions avec tout le zèle dont ils sont capables. Nous n'avons pas besoin de dire que Mme Dietz, dévouée comme son mari, a déjà réuni autour d'elle un certain nombre de dames parmi lesquelles nous avons remarqué Mme T..., revenue de Paris au commencement de la campagne pour prendre sa part comme messine, à l'œuvre de secours aux blessés.

(Courrier.)

Le Directeur-Gérant, ALBERT COLLIIGNON.

METZ, ce 22 Octobre 1870.

DOCUMENTS OFFICIELS

PLACE DE METZ.

AVIS.

Toutes les portes de la ville seront ouvertes de sept heures du matin à quatre heures du soir.

En outre, on ouvrira:

La porte Chambarière, le soir, de cinq heures à cinq heures et demie;

La porte du Sauley, le soir, de cinq heures à cinq heures et demie, et de huit heures à huit heures et demie;

Les barrières intérieures du Pont-des-Morts et du Pont-tiffroy, de six heures du matin à huit heures du soir.

Metz, le 21 octobre 1870.

Le général de division, commandant supérieur de la place de Metz.

F. COFFINIÈRES

NOUVELLES DU JOUR.

On écrit de Metz à la Gazette de Cologne du 20:

Pour prendre Metz par un siège, cela coûterait beaucoup d'efforts, de temps et de sang. La ville a des forts extérieurs considérables qui, dans certains jours, ont été rendus encore plus formidables. C'est la plus forte place de France, et bien au-dessus de Strasbourg.

Elle est aussi difficile à prendre par un siège régulier que Mayence. Avec des pièces de 12, nous pouvons tirer sur le camp, mais non sur Metz.

Une autre correspondance, du 14 septembre, dit: « Pendant que, de notre côté, on s'occupe beaucoup de l'investissement de Metz, les Français ne hantent pas et attendent notre attaque; mais les positions que les Prussiens occupent sont trop dégoûtées de la forteresse pour l'atteindre; les bombes n'arrivent pas; il faudrait des engins plus puissants, ou s'avancer plus près. Il est probable qu'on fera l'un ou l'autre. »

La Gazette universelle du Nord affirme que le principal objectif de la guerre actuelle aurait été l'acquisition de la Belgique. Ce journal prétend que les papiers trouvés dans le cabinet particulier de l'Empereur ne laissent plus aucun doute à ce sujet.

La Gazette du Nord s'étonne de ce que la nation belge n'accompagne pas de ses vœux les armées allemandes.

Elle monnait de cette bonne gazette! Nos amis et nos frères de Belgique savent bien distinguer les ambitions impériales des désirs sincères de la France. Jamais les Français n'ont voulu attenter aux droits ni à l'indépendance de ce peuple belge. Et c'est précisément pourquoi il est facile de s'expliquer la conduite généreuse, les sentiments fraternels des Belges et les vœux sincères qu'ils font pour nous.

Quant à l'unité de l'Allemagne, il paraît que des pourparlers très-actifs s'échangent à ce sujet au quartier général de l'armée Prussienne. Tant mieux! Que MM. les Allemands s'occupent enfin de leurs affaires, en famille, et ne prétendent plus se mêler des nôtres.

La Gazette, que nous traduisons, espère un résultat

(Courrier.)

Le Directeur-Gérant, ALBERT COLLIIGNON.

LEMBUCHE (1)

SOUVENIR DE L'INVASION.

(Suite et fin.)

Tout en marchant, l'Autrichien s'ingéniait à délier la langue de son prisonnier. Peine perdue; l'homme aux cheveux rouges était un de ces partisans, aux passions sauvages, sur qui les hons procédés n'ont aucune prise. Autant l'espion se montrait d'humeur complaisante, autant l'autre repoussait les avances les plus flatteuses. Il refusa l'eau-de-vie qu'on lui offrait; et lorsqu'il eut été maître et le disciple poussa l'orgueil jusqu'à oser contredire et d'autre indiquait bien qu'il attendait du hasard la première occasion de s'échapper. Malheureusement, ses gardiens avaient l'œil sur lui; et l'espion, dont le caractère tenait toutes ses promesses, ne manqua point de lui en faire charitablement la remarque.

III.

Tout dormait à la Rothlach lorsqu'ils arrivèrent; mais le bruit des crosses, frappant à coups redoublés contre la porte, mit bientôt la maison en rumeur. Le garde accourut tremblant, à demi nu, son fusil à la main. En regardant l'ennemi en revue sur les bords du Niemen, son infanterie d'impénétrable qu'il fut, Napoléon laissait soupçonner l'intérêt qu'il prenait à examiner les physionomies; on l'a vu souvent, joyeux, lire la face des soldats gardiens, dès qu'il eut appris le motif de cette irruption inattendue, son visage s'éclaira d'un sourire:

« Oui, dit-il, le genre est venu voir, et le bon Dieu m'est témoin que j'aurais du plaisir à vous le livrer, s'il était encore ici... »

« Tu meus t'écria l'Autrichien avec force; Wolf est caché chez toi! »

« Je vous jure, répéta le garde-chasse avec un grand accent de sincérité, qu'il s'est sauvé, il n'y a pas trois

(1) Reproduction interdite.

assez prochain pour le pouvoir soumettre au Reichstag actuel et aux Chambres des états du Sud, avant le 17 janvier. Aussitôt après, auraient lieu les élections pour le premier Parlement de l'Allemagne unie. Ainsi soit-il. Et que la République Allemande ne fasse pas la folie de se donner un roi, de notre La Fontaine, a été, bien des fois, traduite en Allemand.

Enfin, un journal anglais (Bell's Life in London) apprécie de la manière suivante les événements extraordinaires et lamentables qu'il a été donné au monde de voir en plein XIX^e siècle: « Etrange enseignement de l'histoire! dit le journal anglais. Après avoir allumé, en Europe, le flambeau de la Liberté, la France a semblé prête à le laisser s'éteindre. Elle a paru reculer bien en deçà des conquêtes de 1789... »

La grande Nation a bien souffert; mais rendue à elle-même, elle saura bien se relever. — Elle saura comprendre que les maux qu'elle endure aujourd'hui dans l'ordre des faits de guerre, elle les endurait depuis longtemps dans l'ordre des choses politiques.

« La guerre est non onéreuse que la servitude, » comme disait le général Vauvenargues, la lâche servitude qui abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer.

« Les habitants des campagnes vont enfin à quel a menés leur indulgence invétérée pour le gouvernement autocratique; ils comprendront qu'il ne faut pas plus attendre un bon résultat d'un gouvernement gâté par la patience publique, qu'il ne faut attendre que ce soit d'un enfant gâté par ses parents. »

La leçon, en effet, leur est terrible. Puisse-elle leur être profitable!

Les journaux Prussiens prétendent que le Journal des Débats et le Temps seraient d'avis d'acheter la paix au prix du démantèlement de Metz et de Strasbourg. Nous croyons ces deux feuilles, et surtout la dernière, animées de sentiments trop patriotiques pour soutenir une telle opinion. Nous sommes convaincus, au contraire, qu'elles partagent le sentiment des journaux républicains qui ne veulent qu'une paix glorieuse ou du moins honorable.

Il semble que, d'un commun accord, l'état de guerre devant Metz soit interrompu entre les deux armées. Les forts sont muets depuis deux jours. Sur quelques points, les soldats Polonais abordent les nôtres en camarades, et donnent libre cours à leurs sympathies sincères pour notre nation. Berrheimont, à Woippy, plusieurs Polonais, des avant-postes Prussiens, sont venus partager leurs provisions avec nos soldats.

CH. R.

Conseil municipal de Metz.

Dans ses séances des 20 et 21 de ce mois, le Conseil municipal s'est préoccupé des différentes questions qui se rattachent aux besoins alimentaires de la ville.

L'idée d'organiser des distributions de bouillon, émise par M. Boucotte, dans une précédente séance, avait été confiée, pour son exécution, à une commission qui s'en était déjà très-sérieusement et très-utilement occupée; et, grâce au concours de MM. les administrateurs du Bureau de bienfaisance, concours offert par eux avec beaucoup d'empressément, le Conseil a pu espérer un instant apporter ce soulagement aux besoins de la classe pauvre;

(Courrier du Rhin.)

A Paris, d'après « le Temps » et le « Journal des Débats », il se fait, presque chaque jour, des manifestations contre la paix.

Les gardes nationaux mettent 60 bouquets à leurs fusils, et vont à la gare de Strasbourg pour y déposer des couronnes d'immortalités.

Versailles, 7 octobre. — Dépêche officielle. — L'ennemi continue à tirer des forts sur des postes isolés.

Fontainebleau, 9 octobre. — Les Prussiens n'ont pas encore paru ici. On parle d'un combat assez sérieux dans la forêt de Fontainebleau, près de Chailly.

Belfort. — Dépêche Prussienne. — De toutes les tranches

malheureusement, il a été donné avis par l'autorité militaire que les livraisons de chevaux allaient manquer et il a fallu abandonner ce projet.

En apprenant que cette ressource de livraison de chevaux de l'armée allait faire défaut, l'administration s'est empressée de formuler, devant le comité d'approvisionnement qui siège tous les jours au Quartier-général, à une heure, le vœu de voir requérir les chevaux des particuliers, dont un recensement récent évalué le nombre à environ 1400; le Conseil s'est associé à cette démarche, et, par une délibération spéciale transmise à M. le général commandant supérieur, il a exprimé le même vœu. — Il a été exprimé à cette occasion, par plusieurs membres du Conseil, et notamment par MM. Geisler et de Bouetteil, des observations sur les échanges qui pourraient avoir lieu avec fruit, entre l'armée, qui a besoin de chevaux de transport et la place qui veut des chevaux pour l'alimentation; échanges qui ne pourraient pas être faits par téles, ni par égalité de poids, mais au moyen d'appréciations pour lesquelles il serait bon d'avoir des Commissions spéciales.

Les perquisitions à domicile pour la recherche des grains s'achèvent; les bêtes sont conduits au moulin des tours tournants; et les farines mises en dépôt à l'hospice St-Nicolas. Le travail de distribution des cartes pour les fournieurs de pain de la part des boulangers, est, d'ailleurs, terminé depuis hier.

G. R.

Traduction des Journaux Allemands pris par nos troupes. (Suite.)

Extraits du Courrier du Rhin du 8 et du 9.

Tours, 7 octobre. — Le Gouvernement a reçu d'encourageantes nouvelles des départements. L'énergie des populations ne fait que croître. Les paysans sont décidés à enlever aux Prussiens tous leurs moyens de subsistance. Les Prussiens semblent vouloir faire une incursion du côté de la Normandie. On a dirigé tout le bétail, soit vers le midi de la France, soit vers l'Angleterre.

Le Havre est en bon état de défense.

On attend d'Alger 10,000 hommes de troupes d'élite. Les zouaves pontificaux arrivés à Tours, ont leurs cadres d'officiers complets. Ils forment un corps d'élite de 5 à 6,000 hommes.

1,000 Garibaldiens sont attendus à Chambéry.

On assure que les canons des forts détachés ont une portée de 8,000 mètres, de sorte qu'il serait impossible aux batteries ennemies de s'approcher et de bombarder Paris.

(Courrier du Rhin.)

A Paris, d'après « le Temps » et le « Journal des Débats », il se fait, presque chaque jour, des manifestations contre la paix.

Les gardes nationaux mettent 60 bouquets à leurs fusils, et vont à la gare de Strasbourg pour y déposer des couronnes d'immortalités.

Versailles, 7 octobre. — Dépêche officielle. — L'ennemi continue à tirer des forts sur des postes isolés.

Fontainebleau, 9 octobre. — Les Prussiens n'ont pas encore paru ici. On parle d'un combat assez sérieux dans la forêt de Fontainebleau, près de Chailly.

Belfort. — Dépêche Prussienne. — De toutes les tranches

que nos troupes ont à accomplir en Alsace, la plus difficile de beaucoup, est la prise de Belfort. Belfort est un camp retranché qui peut abriter 50,000 hommes. Déjà, en 1841, on avait construit deux ouvrages avancés à cheval sur la route de Colmar, et depuis, les hauteurs environnantes ont été couronnées de nouveaux forts.

Il va dépendre du dévouement de la population, et de la résistance de la garnison d'opposer un obstacle plus ou moins sérieux aux opérations de l'armée allemande qui vont se faire contre le sud de la France.

Freibourg, 8 octobre. — La place de Neufbrisch a refusé de se rendre. Le bombardement a commencé hier. Plusieurs parties de la ville sont en flammes.

Berlin, 8 octobre. — Le roi de Prusse a envoyé, le 8 septembre, un pape, une lettre dans laquelle il déclare toute intention d'intervention.

Antériskues. BONAPARTE. Avant Monténotte on voit Bonaparte — l'homme, l'épée et le petit chapeau. Avec Austerlitz, le chef, le maître et le cheval de guerre. Après Austerlitz, la draperie, le sceptre et le rôle.

Avec Monténotte finit Bonaparte héros. Napoléon-le-Grand apparaît.

Avec Austerlitz, le rôle public et impérial commence.

Ainsi Napoléon passe de l'héroïsme à la jouissance du pouvoir; et de celui-ci à la représentation.

De la réalité à la splendeur; — de la splendeur au costume.

Les hommes étant des enfants, on admiré surtout la dernière phase, le costume.

Pour extrait: A. C.

Souscriptions destinées à soulager les misères causées par l'état de siège.

4^e LISTE (Suite.)

Le train des équipages militaires du 2^e corps d'armée, 193 fr. 50; — le 2^e régiment de grenadiers de la garde, 891 fr. 20; — les officiers, sous-officiers du 2^e régiment de Hussards, 236 fr.; — le 3^e bataillon de chasseurs à pied, 291 fr.; — le général Granier, son état-major, les fonctionnaires de l'intendance et la compagnie du génie de la 2^e division du 4^e corps d'armée, 344 fr. 05; — le 3^e régiment de chasseurs à cheval, 513 fr. 80; — le 4^e régiment de voltigeurs de la garde, 858 fr. 05; — le général et les officiers de l'état-major de la 1^{re} division de réserve de cavalerie, 165 fr.; — le général commandant la 2^e division du 6^e corps et les officiers de son état-major, 300 fr.; — l'état-major de la division de cavalerie de la garde, 370 fr.; — les officiers d'administration de la 1^{re} division du 3^e corps, 65 fr.

(La suite à un prochain numéro.)

Le Directeur-Gérant, ALBERT COLLIIGNON.

ACHILLE ET PATROCLE

Le 25 mars 1802 fut signée la paix d'Amiens. Bien que l'Europe monarchique adroit la France républicaine, les armées furent massées aux frontières; le premier consul prévoyant qu'avant peu l'Empereur les lancerait à de nouveaux combats. Un décret du 23 décembre 1802 ordonna la création des trois premiers régiments de cuirassiers. On fit un choix d'hommes largement caractérisés. Laverge, qui était énorme, et Jean Gasq, qui avait cinq pieds neuf pouces, tant il avait grandi depuis l'an IV, furent incorporés dans la nouvelle armée avec leurs frères. De 1802 à 1804, Bonaparte profita de la paix ou plutôt de la trêve qu'avait consentie l'Europe pour compléter l'éducation de Jean Gasq; il lui fit connaître tout ce qu'il savait lui-même de Dieu, des hommes et de choses. L'âme naïve de l'un s'éleva et s'épanouit au souffle ardent de l'autre. Aux yeux de ces deux hommes, l'empereur ne fut jamais ni Prophète, ni Dieu, ni Diable; il ne fut pas le Petit Caporal, il ne fut pas même l'Empereur; c'était le général, le général involontaire et involucible de la Révolution. Avec quelques autres, Laverge et Jean Gasq formèrent la petite légion de ces rares vétérans grandes figures révolutionnaires en qui l'idée régénératrice survécut toujours. Républicains, ils servirent l'Empire, parce que dans l'empire ils voyaient la nation impériatrice. Cette incarnation du peuple dans un homme

ne leur semblait pas d'ailleurs éternelle. Ignorant comment il s'accomplissait, ils lairaient le divorce à venir. Dans César ils voyaient Jacques

LE JOURNAL DE METZ

« La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude. » VAUVENARGUES.

Le Journal paraît tous les jours.
Les lettres et renseignements doivent être adressés au bureau
de rédaction situé à Metz, place d'Austerlitz, 10.

METZ

10, place d'Austerlitz, 10

Abonnements.....

UN MOIS..... 2^f 50
UNE QUINZAINE..... 1 25
UN NUMÉRO..... 10

METZ, ce 29 Septembre 1870.

DOCUMENTS OFFICIELS

Arrêté.

Nous, Général de division, commandant supérieur de la place de Metz.

Vu notre arrêté du 9 septembre courant, par lequel ont été suspendus, jusqu'au 30 du présent mois, tous procès et actes conservant les recours pour toutes valeurs négociables souscrites avant le 13 août dernier;

Vu la continuation des circonstances qui ont motivé notre susdit arrêté;

Sur la demande du Tribunal et de la Chambre de commerce;

ARRÊTONS :

Toutes les dispositions de notre arrêté susvisé du 9 septembre 1870 sont prorogées jusqu'au 15 octobre prochain. En conséquence, les délais de recours partiront du 20 dudit mois d'octobre.

Metz, le 28 Septembre 1870.

Le général de division, commandant supérieur de la place de Metz,

F. COFFINIÈRES.

La Situation aux dernières Nouvelles françaises.

Le *Courrier de la Moselle*, dans le numéro très-intéressant publié hier, nous a donné, sur les tristes événements qui ont signalé le commencement de ce mois, des détails plus étendus que tous ceux que nous tenions des journaux officiellement communiqués. Il a eu à sa disposition les numéros du *Figaro* du 6 et du 8, du *Journal des Débats* du 10, de *l'Indépendance belge* du 13 et du 16; en sorte que nous sommes en ce moment renseignés avec exactitude sur tous les faits militaires qui se sont passés du 4 au 15 septembre.

Avons-nous, la lecture de plusieurs de ces documents est triste, et bien faite pour navrer tout cœur français; le désastre de Sedan a été complet; on a vu, spectacle unique dans l'histoire de France, une armée capitulant presque entière, un héroïque régiment, le 3^e zouaves, dont le nom vivra éternellement, se frayer un chemin au milieu de 350,000 ennemis. Ce que 1200 hommes ont fait, 30,000 pouvaient essayer; beaucoup seraient morts sans doute, mais du moins on eût pu dire comme François I^{er} après Pavie: « Tout est perdu, hors l'honneur qui est sauf. »

Ces fatales nouvelles sont du 10. Hétons-nous de dire que les nouvelles des jours suivants sont non-seulement meilleures relativement, mais même absolument bonnes. La France se réveille, les corps de partisans s'organisent; la vraie, la grande lutte commence. De l'aven des journaux prussiens eux-mêmes, les routes sont impraticables à leurs convois; les paysans d'Alsace, de Lorraine, de Champagne, d'Ile-de-France, se sont levés et coupent les communications et les ressources de l'ennemi.

Les villes sont admirables. Schlestadt, Strasbourg, Thionville, Phalsbourg, Verdun, Toul, Montmédy, résistent avec acharnement; Verdun a tué 40,000 hommes aux Prussiens; les Strasbourgeois ont détruit les batteries de siège qui les entouraient. Des cités ouvertes mêmes et sans autre ressource que leurs citoyens ont montré à l'ennemi ce que sera la guerre du peuple, la guerre de la France entière; Sainte-Marie-aux-Mines a eu l'insigne honneur de forcer les Allemands à la bombarder; les plus petites communes de l'Alsace suivent son exemple; la résistance est partout.

Les environs de Paris montrent un patriotisme aussi élevé; on entasse dans la capitale toutes les ressources transportables, on brûle le reste. Les bois, les châteaux sont en flammes; le désert se fait devant l'armée prussienne. Paris enfin, fortifié encore par l'arrivée de Vinoy et de toutes ses troupes, est debout tout entier; 70,000 hommes garnissent tous les jours ses murailles, 300,000 autres se tiennent prêts à secourir les premiers, et je ne parle pas des forts.

La tranquillité, l'union règnent dans toute la France. Lyon seul donnait encore à la date du 14 un exemple fâcheux de rébellion momentanée au gouvernement provisoire: disons-le hautement: s'écarter à autre chose qu'à la défense nationale, élever dans un pareil moment drapau contre drapau est un crime. Nous espérons, pour l'honneur de cette grande cité, que les Lyonnais ont aujourd'hui compris leur devoir.

G. ROSMAN.

Traduction des Journaux Allemands pris par nos troupes.

Les succès obtenus par l'armée prussienne ont complètement grisé nos ennemis. Le langage de leurs journaux est d'une outrecuidance, d'une exagération sans pareille. Les nouvelles qu'ils répandent sont évidemment fausses; ils les impriment en gros caractères, ils leur donnent une estampille officielle. C'est ainsi que le *Journal de Hagen* (11 septembre) annonce que l'armée de Mac-Mahon se composant de 150 mille hommes, le nombre de prison-

niers et des blessés aurait atteint le chiffre de 426 mille hommes. Il se garde bien de parler de l'armée du général Ducrot, qui compte au moins 80 mille hommes. Il suffit de citer ces chiffres pour montrer à nos lecteurs combien il faut être réservé avant d'accepter les dépêches officielles des journaux Prussiens.

Autre nouvelle: Le 4 septembre, on annonçait que Strasbourg était sur le point de capituler, 600 canons étaient en position: la 3^e parallèle était tracée. A la date du 11 septembre, le *Journal de Hagen* reproduit les mêmes détails. A le croire, la démoralisation serait extrême; les batteries de brèche seraient en place; 20 coups de canon seraient tirés à la minute; les sorties des assiégés seraient rendues impossibles. Et cependant, le journal *la Poste* imprimé à Berlin même déclare le 21 septembre que Strasbourg, Bitch, Toul, Phalsbourg tiennent toujours: A Strasbourg, ajoute-t-il, le siège avance; un assaut se prépare; les habitants sont épuisés par 14 jours d'angoisses et de séjour dans les caves; l'événement a succombé à la suite de ses blessures.

Que la capitale de l'Alsace ait cruellement souffert, que l'armée assiégée ait fait des progrès, nous ne saurions le nier; ce que nous constatons c'est que le 21 septembre Strasbourg se défendait encore avec courage et patriotisme! A l'histoire de juger et de condamner une armée qui n'a pas hésité à lancer des bombes sur la plus belle cathédrale du monde, qui, dans sa rage de dévastation, a détruit l'horloge astronomique de Schwilgué, l'une des œuvres les plus admirables de l'industrie française!

Nous extrayons encore du journal *la Poste* les nouvelles télégraphiques suivantes: —

Berlin, 22 septembre. — Pillau: Neuf bâtiments français sont à l'ancre devant Bornholm.

Hambourg, 22 septembre. — Un bâtiment à vapeur allemand « Le Neufeld » a été submergé par une torpille, onze personnes ont péri.

On écrit du quartier royal, le 21 septembre. — Le quartier du roi est au château de Ferrières, qui appartient au baron de Rotschild. La bataille de Montrouge est restée indécise. Après avoir fait subir de grandes pertes aux Prussiens, l'armée du général Vinoy qui s'était avancée par le chemin de fer de Paris à Limours, s'est retirée derrière la première ligne des fortifications.

Le Prince impérial est arrivé à Bruxelles avec le duc de Gramont, le Prince de Metternich, le marquis de Lavalette, le duc de Mouchy.

Louis Blanc, Félix Pyat, Tibaldi, Florens sont rentrés en France.

Le général Steinmetz est en disgrâce. Plusieurs versions ont couru pour expliquer son rappel. Il paraît certain que le roi et le comte de Bismark lui reprochent surtout d'avoir, le 18 août dernier, exposé inutilement ses deux corps d'armée, au lieu de se joindre au 9^e corps, pour couper aux Français, la retraite sur Metz. Cette faute aurait fait perdre aux Prussiens un très-grand nombre de leurs soldats. Le général Steinmetz était l'un des plus anciens et l'un des plus honorablement connus de tous les généraux prussiens!

Journal de Hagen, du Samedi 10 Septembre. (Ville et Cercle de Hagen).

La République, outre les grands centres déjà connus, a été proclamée à Montpellier, au Havre, à Tarbes, à Chambéry, à Saumur, à Paris, Carcassonne, Valence, Lille, Nîmes, Périgueux, Nantes et autres.

On dit que les princes d'Orléans, à l'exception du comte de Paris, qui reste à Londres, se sont rendus en France.

Les grandes richesses artistiques du musée du Louvre sont déjà en sûreté. Les tableaux du musée, soigneusement placés dans des caisses, ont quitté Paris pour une destination inconnue.

La *Liberté*, du 3, dit: La forêt Noire entière, cette terrible défense de l'Allemagne est un feu et sera, nous l'espérons, complètement brûlée. Cette nouvelle se répand depuis trois jours dans le pays.

Ce sont nos corps-francs qui ont eu la mission de mettre le feu à la forêt. Chaque volontaire a été pourvu, à cet effet, de deux bouteilles de pétrole.

Un journal prussien prétend qu'un espion français, vêtu en franciscain, aurait été saisi porteur de dépêches du maréchal Bazaine. Le chef d'escadron Poisl du 14^e uhlans l'aurait arrêté près du bois de Saulny.

La correspondance saisi serait du 30 août et adressée au général de Montauban.

Le maréchal aurait reçu peu de nouvelles de France, car il se serait arrêté à l'idée de se replier sur le camp de Châlons pour attendre de nouvelles troupes, en passant par Clermont, Dun et Briey, pour revenir sur Metz.

Le *Journal de Hagen*, du 10 septembre, se laisse bercer de la douce espérance que les Parisiens, pour conserver la beauté de leurs sites, le bois de Boulogne et les magnifiques travaux de M. Haussmann ne pourront pas moins faire que d'offrir, comme rançon au roi Guillaume l'Alsace et la Lorraine. Ils comptent, pour cela, sur l'impatience que produirait un blocus de Paris.

Parmi les maux de la guerre, la peste bovine qui s'était déclarée à Coblenz, Saarbruck et le palatinat Bavaarois semble s'étendre sur l'Alsace et la Lorraine. L'origine du mal proviendrait d'animaux venus de la basse Silésie et donnés par les fournisseurs aux troupes allemandes. Le mal est endémique dans cette race.

A Metz, nos amis les Prussiens, en faisant autour de nous un cordon sanitaire, nous ont mis à l'abri de ce fléau.

Les leçons de l'expérience.

(2^e ARTICLE.)

Un des souverains qui, au dix-neuvième siècle, ont courbé leurs sujets sous le despotisme le plus dégradant, le roi Ferdinand de Naples, disait: « Mon peuple n'a pas besoin de penser. » Chose triste à dire! Il est, même en France, nombre d'individus qui, abandonnant volontairement leur dignité d'hommes et de citoyens, ne demanderaient pas mieux que de vivre sous un pareil joug! Ils seraient reconnaissants envers le pouvoir qui, assurant, en apparence du moins, leurs jouissances matérielles, les exempterait de la peine de penser, leur défendrait de songer à leur patrie, de se souvenir qu'ils ont, en politique, des devoirs et des droits! Ils se déchargeraient volontiers sur un maître quelconque du soin de pourvoir aux intérêts généraux du pays, et trouperaient docilement sous le bâton qui les mène, ou bien s'enfermeraient dans une abstention égoïste, ou bien, s'ils exprimaient de temps à autre une opinion, ne feraient que répéter, sans le comprendre, un mot d'ordre qui leur viendrait de l'autorité.

L'indifférence en matière politique, ou la subordination des questions générales aux préoccupations les plus exclusives et les plus étroites de l'intérêt individuel, voilà notre maladie. Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire, avec une expression de blâme ou de mépris: *Oh! celui-là, il fait de la politique!* C'est en effet un singulier personnage, un homme bien pervers ou bien fou, que celui qui *fait de la politique!* Voilà un homme qui ne se contente pas de vivre au jour le jour, de songer à ses affaires ou à ses plaisirs, de fumer ses champs ou de jouer à la Bourse! Conçoit-on cette étrange manie, subversive de tous les bons principes! Cet homme s'inquiète de l'honneur et de la liberté de son pays; il se demande où l'on conduit la France; il se permet de contrôler, de critiquer parfois les actes du pouvoir! Il pousse l'irrévérence jusqu'à révoquer en doute l'honnêteté de tel grand personnage, la capacité de tel autre! On veut le tromper, et il résiste! On le vole, et il ose dire: « On me vole! » Bien plus, le jour où il est appelé, dans une circonstance solennelle, à émettre son avis sur les questions politiques, il se permet de réfléchir et de discuter! Au lieu d'accepter humblement et de déposer fidèlement dans l'urne le bulletin que lui tend l'autorité prévoyante, il ne craint pas d'en tirer un autre de sa poche, et de voter selon sa conscience! Vite, débarrassons la société de ce dangereux personnage! Hétons-nous, du moins, de signaler à l'indignation de tous les gens qui pensent bien, c'est-à-dire qui ne pensent pas du tout.

Tels sont les préjugés qui ont cours dans une certaine classe de la société, particulièrement dans les campagnes. C'est la sottise qui, attachée à ce titre, se résigne le plus facilement à ne point penser par lui-même, à se faire, avec une obéissance montagnarde, l'écho des autorités locales qui le traitent au scrutin. Et il obéit, en se disant: « Que m'importe? ce ne sont pas *les affaires!* » Que l'importe, en effet! Tes bêtes et tes bestiaux se vendront bien pendant quelques années; tu empileras quelques écus dans la vieille armoire; tu te reposeras en sécurité à l'abri d'un pouvoir que tu croiras fort; puis, un beau jour, tu verras un immense écoulement se faire autour de toi. L'édifice que tu auras consolidé de tes maus initiatives, et qui devait te protéger, écraiera sous ses ruines ta pauvre chaumière; et tu quitteras, en pleurant, ton champ dévasté! Alors seulement, mais trop tard, tu regretteras ta crédulité aveugle et ta coupable indifférence. Puisse, du moins, la leçon te servir! Puisse-tu comprendre enfin que tu tiens, enfermés dans ton bulletin de vote, des événements qui te touchent de près, la guerre ou la paix, l'augmentation ou la réduction du service militaire, l'accroissement ou la diminution des impôts, le sang de tes enfants, le pain de ta vieillesse! Lis, instruis-toi, pense par toi-même! N'oublie pas non plus qu'il existe un horizon plus étendu que celui de ton village; que la grandeur ou la décadence de la patrie dépend du vote que tu émetts, et que, en politique comme ailleurs, on n'est pas responsable seulement du mal que l'on fait, mais de tout celui qu'on laisse faire!

A. JACQUET.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

DU JOURNAL DE METZ.

Nos braves soldats ne sont pas restés inactifs dans la journée du 27. Partis en fourrageurs dès le point du jour, en diverses directions, ils opérèrent, partout où ils se présentèrent, des razzias fructueuses, firent de nombreux prisonniers, décimèrent nos camps sous les altères d'un espion qui, parcourant le 6 août dernier, n'avait inspiré encore aucune défiance, et nous causa, par ses rapports avec l'armée prussienne, des pertes cruelles.

La première action de la journée eut pour théâtre le village de Peltre. Attaquée simultanément à la gauche par six bataillons de ligne, sous les ordres du général Lapasset, à la droite, par des chasseurs à pied et une compagnie de francs-tireurs partis de la gare de Metz sur des wagons précédés et suivis de locomotives, cette localité fut emportée à la balonnette avec le plus vif entrain. Trois régiments prussiens qui l'occupaient durent la quitter précipitamment, nous abandonnant leurs positions encombrées de morts et de blessés.

Cet engagement, utilement soutenu par le feu des batteries du fort de Queuleu, dont le tir était d'une grande précision, n'a duré qu'une heure, environ.

Le château de Mercy-le-Haut, à M. du Cottolusquet, et la ferme de la Grange-aux-Bois, à M. Huot, fouillés par nos soldats pendant l'après-midi de Peltre, nous mirent en possession d'approvisionnements importants, mais furent incendiés par les Prussiens contrainsts de les évacuer.

Le domaine de Ladonchamps, une propriété de la Maxe, le château et la ferme de Colombey, à M. de Tricornot, qui servaient de greniers d'abondance à l'armée prussienne, ont été également visités par les nôtres dans l'après-midi du même jour et ont été aussi livrés aux flammes par l'ennemi qui, partout, à notre approche, obéissait à un mot d'ordre dicté par le plus criminel vandalisme.

Nous n'étions attendus ni à Mercy-le-Haut, où les officiers prussiens, à notre arrivée, luttaient d'adresse au billard, ni à Ladonchamps, où, surpris au milieu d'un copieux et succulent repas, le général et son *al-majord* déguerpirent prestement.

En somme, les mouvements militaires de cette journée ont eu une heureuse issue. Nous nous sommes rendus maîtres de 300 à 400 quintaux de fourrages et de grains, d'une quantité assez considérable de têtes de bétail et de diverses provisions de bouche dont les soldats allemands semblent partout abondamment pourvus.

Nos pertes comparées à celles de nos adversaires sont relativement peu sensibles.

La journée du 27, malheureusement, devait se terminer par l'incendie de Peltre. L'ennemi revenu dans la soirée dans les positions d'où nous l'avions débusqué et où il pensait apparemment nous retrouver encore, a voulu tirer vengeance de son insuccès de la matinée en mettant le feu à ce malheureux village si rudement éprouvé depuis cette guerre. Les leurs sinistres de l'incendie, signalées à la population par le tir de Queuleu dirigé contre les incendiés, purent être aperçus des points les plus éloignés de notre horizon. L'étendue du foyer et l'intensité des flammes ne permettent point de s'abuser sur l'importance du désastre au sujet duquel nous n'avons pu recueillir jusqu'à présent que des renseignements contradictoires.

C. R.

Avec une somme de 415 francs offerte par lui et MM. les Officiers de son régiment, Monsieur le Colonel du 41^e de ligne a adressé à la Mairie la lettre suivante que le Maire est heureux de faire connaître comme témoignage de la sympathie et de la solidarité qui existent entre la population et l'armée.

41^e Rég^t. de ligne. Camp de Queuleu, le 27 septembre 1870.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous envoyer la somme de 415 fr., produit d'une souscription faite spontanément par les Officiers de mon régiment, en faveur des indigents de la ville de Metz.

Nous serons trop heureux de contribuer à alléger ainsi les souffrances de la partie malheureuse de la noble population, si unie avec nous, depuis le commencement de la guerre, par le cœur et le patriotisme.

Recevez, etc.

Le Colonel du 41^e de ligne,

SAUSSIER.

Nous recevons du *Camp de Montigny*, à la date du 28 septembre 1870, la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer:

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de vouloir bien insérer, dans vos colonnes, la rectification suivante:

C'est le 12^e Bataillon de Chasseurs à pied, et non le 11^e desdits bataillons, qui a pris part à l'expédition tentée sur le village de Peltre par les troupes placées sous le commandement de M. le général Lapasset, dans la matinée du 27 septembre.

Veuillez agréer, M. le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Chef de bataillon commandant le 12^e bataillon de Chasseurs à pied,

BONNOT de MABLY.

Le Directeur-Gérant, ALBERT COLLIGNON.

LE PATRIOTE DE L'EST.

Le Patriote de l'Est paraît tous les jours. — Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de 25 fr. par trimestre, 75 fr. par an pour NANCY; 7 fr. par trimestre pour le département de la Meurthe et ceux limitrophes, 20 fr. par année. On s'abonne et on reçoit les Annonces à l'imprimerie, rue Saint-Dizier, 71, à NANCY. — PAIX DES ASSOCIÉS. — Insertions judiciaires et Annonces diverses : 20 centimes la ligne. Réclames : 40 centimes la ligne.

NANCY, 10 MARS.

L'heure n'est pas venue d'apprécier, ni même de raconter les événements qui se sont passés depuis le mois d'août dernier, en Lorraine et en France. Pour écrire un tel récit, il faut une liberté de langage qui ne saurait exister encore. Il faut aussi que les esprits se remettent des douloureuses émotions qu'ils ont éprouvées. Il faut que la patrie tout entière soit sortie de la crise lamentable qui la déchire et la ruine. Il faut penser nos plaies saignantes et sécher nos larmes. Il faut oublier, pour quelque temps, les catastrophes qui se sont accumulées sur le pays. Comme au sortir d'un mauvais rêve, il faut distraire son cerveau des angoisses qui l'accablent, en s'occupant incessamment des affaires du jour et de celles du lendemain.

Nos désastres sont inouïs; mais ne perdons pas courage: ils peuvent encore se réparer, et, dans les calamités mêmes qui nous ont assaillis, nous devons puiser une grande leçon, un précieux enseignement pour l'avenir. Oui, que le passé nous éclaire et que nos âmes s'épurent au creuset de la souffrance! Une période néfaste existe aujourd'hui dans notre histoire nationale: agissons désormais de telle sorte qu'il n'y ait plus que des pages heureuses à inscrire dans nos annales.

En ce moment même, une assemblée constituyente, expression de la libre pensée du pays, est réunie à Bordeaux, où jadis avaient été prononcées ces paroles fameuses: *L'Empire, c'est la paix!* paradoxe historique qui, sans avoir jamais sérieusement trompé personne, devait, après tant de démentis, aboutir à l'abîme et au déuil de la patrie.

Forcés de subir les rigoureuses conditions imposées par le vainqueur, nos députés ont accepté les préliminaires de paix. Il leur reste à fonder un gouvernement qui soit à la hauteur de la tâche immense léguée à notre génération par le régime impérial.

Sera-ce désormais la volonté d'un seul ou celle de tous qui sera obéie? La France sera-t-elle une république ou une monarchie?

Voilà ce que doivent décider nos représentants et ce qu'ils ont le devoir de soumettre ensuite à la ratification souveraine du peuple.

Cette suprême question sera naturellement le sujet de nos prochaines études.

LA RÉPUBLIQUE.

Après une éclipse de dix-huit années, dont près d'une année de tyrannie violente, et dix-sept d'un régime personnel et autoritaire qui, après s'être successivement et peu à peu adouci, tendait en dernier lieu à se transformer en gouvernement parlementaire, la République renaît et est rétablie en France.

Par la force des choses non moins que par la volonté de la nation, la République est aujourd'hui le gouvernement légitime du pays.

Donc, en telle situation, il est utile, il est nécessaire de se demander ce qu'est cette forme de

gouvernement, quels en sont les avantages et quels en sont les inconvénients, afin qu'au moyen des lumières ressortant de cette démonstration, nous puissions, en hommes intelligents et raisonnables, profiter des premiers et éviter les seconds.

La République est cette forme particulière de gouvernement où les lois et la conduite des affaires politiques du pays sont, directement ou indirectement, l'effet de la volonté générale, ou, pour me servir d'expressions moins métaphysiques et plus pratiques, sont l'effet, conformément à des règles préalablement déterminées, des décisions de la majorité des citoyens ayant droit de vote.

La République, c'est le peuple pleinement et entièrement souverain, sans obstacle aucun, sans restriction aucune.

En République, le peuple est l'unique source et l'unique récipiendaire de toutes les forces sociales; toutes sortent de lui et y rentrent; il est le principe qui vivifie et anime le corps social; ce qui vient de lui a seulement mouvement et vie; ce qui n'en vient pas est immédiatement frappé de stérilité et de mort. En République, en un mot, tout se fait par le peuple, bien que tout ne s'y fasse pas toujours pour le peuple.

La République étant ainsi définie le gouvernement essentiel du peuple, il faut maintenant établir ce que c'est que le peuple, puisque évidemment cette seconde définition est tout à fait nécessaire pour mettre en tout son jour la définition de la forme républicaine.

Dans notre société française, qui a l'égalité civile pour fondement, le peuple, c'est l'universalité des citoyens jouissant de leurs droits civils et politiques, sorte que, chez nous, la République est nécessairement démocratique.

De ce qui précède, il suit que, suivant les circonstances, la République est le meilleur ou le plus détestable des gouvernements. Proposition qui ne demande pour être exposée que des développements assez peu étendus.

La Révolution française, en abattant la féodalité et en fondant l'égalité civile, a transformé radicalement en France l'état social et l'a régénéré. Les conséquences, innombrables, de cette révolution et de l'ébranlement successif et graduel d'un état de choses où, les classes ayant disparu, il n'y a plus d'autres distinctions que celles qu'engendrent nécessairement le talent et la fortune, distinctions qui, résultant de la nature et de l'organisation humaine, ont une raison d'être éternelle et ne disparaissent jamais. — La diffusion incessante et indéfinie des biens et de la propriété; — l'accroissement de la richesse générale; — l'aisance et le bien-être s'étendant de proche en proche et finissant par pénétrer de plus en plus toutes les couches sociales. Les paysans français possèdent plus ou moins, mais tous possèdent: il n'y a pas un d'eux qui n'ait, au soleil, son lopin en champ, pré ou vigne; et il n'y a pas un d'eux qui ne s'efforce d'arrondir ce lopin à force de travail, de fatigue et d'économie. Ce que je viens de dire des paysans n'est pas moins vrai des ouvriers des villes, du moins de ceux qui travaillent et économisent. Quel est l'ouvrier (j'ai toujours en vue, bien entendu, l'ouvrier travailleur et économe) qui n'ait son livret de la caisse d'épargne, voire même des valeurs mobilières, un mobilier confortable, de l'argent en poche pour les besoins immédiats et urgents, et souvent maison et jardin? Constatons et proclamons donc hautement ce fait économique: —

Qu'en France la distinction en propriétaires et prolétaires n'est point fondée, n'y existant point de limite positive et fixe entre ces deux faits sociaux, ces deux conditions sociales, puisque, en effet, d'une part, il n'y a pas de prolétaire qui ne puisse, par le travail et l'économie, acquérir et se ranger ainsi parmi les propriétaires, et que d'autre part il est peu de propriétaires qui ne soient contraints, vu l'exiguïté de leur patrimoine, de compléter par le travail l'insuffisance des revenus que leur procurent leurs propriétés mobilières et immobilières.

De là l'existence en France de l'état social le mieux approprié pour l'établissement, le développement et l'affermissement du gouvernement républicain démocratique. Par l'effet de cet état social, en effet, et ainsi par la force même des choses, l'esprit d'ordre et de liberté y sont si indivisiblement unis, qu'il est impossible de faire appel à l'un sans que l'autre ne surgisse et ne demande la satisfaction qu'il lui appartient d'obtenir. Car, vu la connexité et la dépendance des conditions sociales chez nous, nous avons tous et chacun également besoin d'ordre et de liberté: — besoin d'ordre, comme condition essentielle du travail, du bien-être et de la prospérité publique et particulière; besoin de liberté, pour la sécurité de nos personnes et de nos propriétés, ainsi que pour l'élaboration, la solution et l'application des réformes que le temps et le mouvement même de la vie rendent nécessaires et imposent.

Depuis 89, par combien de révolutions n'avons-nous pas passé! Combien de formes de gouvernement nous avons traversées! Au milieu de choses grandes, sublimes, héroïques, généreuses, que de violences, que d'iniquités, venues, soit d'en bas, soit d'en haut! Que de désordres, que de chaos frappent l'esprit de quiconque veut embrasser d'un coup d'œil philosophique et observer l'ensemble de notre mouvement révolutionnaire!

Les gouvernements, quelle qu'en soit la forme, ne sont pas autre chose en définitive que l'expression de l'opinion publique. Tel gouvernement, tel est le régime qui s'établit; tel est l'état de la nation. L'empire est irrésistible et indéfinissable. Tous les sophismes du monde ne feront point disparaître cette conclusion. Tout peuple qui veut être libre est réellement libre et possède un gouvernement libre. Mais quand un peuple est lâche et corrompu, il ne peut enfanter et maintenir qu'un gouvernement tyrannique et corrompu.

L'empire vient de tomber au milieu de catastrophes immenses, nouées dans l'histoire du monde. Il est bien temps, ma foi! aujourd'hui de faire de ce régime une critique acerbe et violente. Mais partant? Mais est-ce que ce n'est pas par 6 à 8 millions de voix que le peuple français l'a ratifié, a fondé l'empire et l'a tout dernièrement sanctionné de nouveau? Mais quand, le 2 décembre, Schœlcher, Brunner, Madier de Montjau et Daudin parcouraient le faubourg Saint-Antoine, appelant aux armes les ouvriers nombreux de ce faubourg, savez-vous ce que ceux-ci répondirent à ces courageux citoyens: « Ah! nous sommes donc enfin débarrassés des 25 fr. par jour! » Ces détails, celui qui écrit ces lignes, les tient de Schœlcher, de Brunner, de Madier du Montjau et de bien d'autres; mais, à peu d'exceptions près, est-ce que tous, petits et grands, riches et pauvres, n'ont pas accepté, n'ont pas adulé l'empire, si ce n'est en la personne de l'ex-empereur et de ses favoris

C'était l'heure où Colombe, endormie sur un banc de boulevard des Italiens placé juste en face de la fenêtre du restaurant, rêvait à sa fille. Les émotions du songe heureux s'exprimaient sur sa physionomie radieuse; il y eut un moment où Colombe avança ses deux bras comme si elle eût voulu presser son enfant sur son cœur; les bras retombèrent dans le vide et le geste rêvéilla Colombe.

— Ah! se dit-elle avec tristesse, ce n'était qu'un rêve!

Au même instant, elle leva la tête vers cette fenêtre ouverte qui laissait échapper au dehors des flocons de lumière; elle vit Madeleine et crut à une continuation du songe.

Mais, cette fois, ce ne furent plus seulement ses deux bras qu'elle tendit vers la jeune fille, ce fut aussi son cœur qui s'échappa dans un cri suprême.

— Madeleine! fit-elle avec des inflexions de tendresse infinies, de joies profondes, de bonheur inespéré que la plume ne saurait rendre.

Ce cri fit sortir Madeleine de sa méditation, et la voix qui le poussait la fit tressaillir: elle vibrait

aux bras entrelacés, fuyant le restaurant comme un lieu maudit!...

VI.

LA FILLE REPENTIE.

Colombe et Madeleine marchèrent sans s'arrêter jusqu'à la rue de Lyon.

Arrivée dans le misérable hôtel qu'habitait sa mère, Madeleine se jeta aux pieds de Colombe, implora son pardon, et voulut lui faire l'aveu de sa faute, lui dire comment elle était tombée dans le piège infâme que la fausse baronne avait tendu à son innocence et à son honneur; mais Colombe l'interrompit aussitôt:

— Je ne veux rien savoir, lui dit-elle; tu m'es rendue, cela suffit à mon bonheur.

Puis elle asséna sa fille sur ses genoux, l'enloura de ses bras comme lorsqu'elle était enfant, lui fit mille caresses, et tout bas, émue, inquiète, entre deux baisers, lui demanda si elle n'avait aucun regret de quitter Paris.

— Aucun! répondit Madeleine.

— Ton cœur n'y laisse point d'affection, point de souvenirs qui pourraient plus tard troubler ta

— c'était le nom du métier — se rouvrit pour nous, hospitalière comme par le passé.

Le lendemain, Madeleine laissait sa riche toilette et reprenait la mise simple et modeste de sa condition. Elle n'en était pas moins joyeuse!

Cette fois, les deux femmes regagnèrent le Berry en chemin de fer; Colombe avait hâte de s'éloigner de Paris.

Lorsqu'elles eurent quitté Issoudun et que Colombe se vit avec sa fille, sur la route qui devait les ramener au village de Candé, elle fut prise d'inquiétude. Comment expliquerait-elle la fuite de Madeleine de la maison de ses protecteurs? Comment les gens du village, toujours disposés à l'incredulité et au blâme, accueilleraient-ils ses explications et le retour de la jeune fille?

Elle eut peur, non pour elle, dont l'existence avait été un long martyre, mais pour Madeleine, dont le courage pouvait faillir devant la moquerie, l'injure et la réprobation.

— Seigneur! dit-elle dans une prière mentale, faites que les jours de ma fille soient préservés de la malédiction des hommes et des tortures qui ont été mon partage, et, si la tache originelle que je

leurs portes.

Les deux femmes furent immédiatement reconnues. Les enfants les entourèrent par curiosité, et les paysans s'avancèrent vers elles.

— Te voilà donc revenue, la Colombe? fit l'une d'elles.

— Oui! répondit celle-ci, toute pâle.

— Je suis bien aise de te revoir; mais je n'en dirai pas autant de ta fille.

— Je crois bien! dit une autre, j'aurais pu la laisser à Paris; nous n'avons pas besoin ici de la Madeleine; elle séduira nos garçons et pervertira nos filles. Avec ça que la jeunesse n'est pas assez déléguée aujourd'hui!

Madeleine baissait la tête et rougissait.

— Ou comptes-tu donc aller comme ça? demanda la première paysanne à la pauvre mère.

— Chez Jacquemin! répondit Colombe.

— Le beau cadeau que tu lui feras, si tu voulais vous recevoir! mais il n'y faut point songer, parce que Jacquemin marie son gars à la Fanchette, et que Fanchette ne voudra pas de courresses chez elle ni de fille qui prenne sa place.

Le groupe qui entourait les deux femmes s'était

PRIX DE L'ABONNEMENT

payable d'avance
POUR
MEURTHE, les VOSGES,
la MEUSE, la MOSELLE
Et le BAS-RHIN :
francs 50 c. par trimestre.
40 fr. 50 c. par semestre.
20 FR. PAR AN.
pour les autres départements
7 fr. par trimestre.
indré à tout paiement une bande imprimée.

n à faire en France, » disent-est pas mon avis : je trouve re, beaucoup trop à faire. sespérés, les promoteurs d'émipas s'y tromper : en fuyant ituation n'est point si belle. : ils verront que l'âge où avoir plus confiance en rien, ons, cet âge est aussi celui plus lui permettre d'entre- re.ves d'une existence nou-

de nombreux exemples sont raisonnement.

en avons-nous vu partir rints que le désespoir avait es de luttés et de déceptions rs 1834, et qui se termi- e de décembre 1831!

trouver sur une autre terre le bien-être. Et ils par- de projets, le cœur plein

aurait cette expérience de le temps qu'il fallait pour mbres chers de la France, et retour vers la France, et plus profonde.

revenaient pas : la diffi- fatigues, les privations en ils y laissaient leurs dé-

les résultats de toutes les dans les heures de décou- ui, elles n'auraient pas

de prendre son courage à titre résolu à l'œuvre. en toutes choses; son sein er tous les courages, toutes doute, il y a beaucoup à on pour rester au poste, si nous nos enfants nous re- voir laissé tomber notre tenté pour le relever.

is tous qui voulez la gran- prospérité de la Répu- garde contre l'émigration J.-J. BLANC.

affaires de paix.

de l'Empire germanique, Bismarck-Schonhausen, rs de Sa Majesté l'empereur de Prusse; des affaires étrangères de vière, M. le comte Otto de

es étrangères de Sa Ma- erg, M. le baron Auguste

président du conseil des Royale M^{re} le grand-duc représentant de l'Empire et de l'autre :

statut de la République

effacé par mes larmes, nis d'épargnez l'enfant!

e battait violemment en elle rougissait et palissait effroi s'emparait d'elle, pphensions et s'arrêta

elle, l'épreuve est trop ière. Partout nous trou- me suffira de te sentir à

euse jeune fille, c'est là que je dois vivre.

se devança sa mère.

se paysans rentraient des jour; les enfants jouaient

res jassaient sur le seuil de